



BULLETIN FÉDÉRAL

DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE NIORT (79 – DEUX-SÈVRES)

samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022

À vélo tout est plus beau !

N° 167 bis

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045 - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. 01 56 20 88 88 - CCP Paris 3921 44Z - Site Internet : www.ffvelo.fr
Reconnue d'utilité publique depuis le 30/10/1978 / Agréée du ministère du Tourisme depuis le 28/06/1991 / Agréée du ministère des Sports depuis le 30/11/1964
Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme » depuis le 04/04/2006

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME
Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022 - Domaine du Noron - Niort (Deux-Sèvres) – Nouvelle-Aquitaine
Le présent bulletin tient lieu de convocation.

SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022

08 h 00	Vérification des pouvoirs.
08 h 45	Accueil des congressistes.
09 h 00	Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire par la présidente de la Fédération Martine Cano. <ul style="list-style-type: none">• Allocutions d'accueil (structures, prises de parole des invités).• Présentation du déroulement du congrès.
09 h 45	Les Finances (Jean-Marie Brousse – Trésorier fédéral) et rapport des Commissaires aux comptes et Censeurs aux comptes. <ul style="list-style-type: none">• Bilan comptable du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.• Projet de budget du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.• Réponses aux questions sur le rapport financier et le projet de budget.
10 h 30	PAUSE
11 h 00	<ul style="list-style-type: none">• La professionnalisation.• Le Centre de formation du vélo.• Les perspectives d'emploi au sein des structures de la Fédération (Équipe technique nationale).• Présentation et questions/réponses.
11 h 30	Les assurances (Nicolas Eduin, cabinet Gomis Garrigues Amplitude Assurances). <ul style="list-style-type: none">• Réponses aux questions sur les assurances.
12 h 00	Témoignage " Les Échappées " (sous réserve).
12 h 30	REPAS
14 h 00	1 - De la mixité à la parité ! Comment développer et faciliter une pratique féminine réussie en mixité afin d'encourager plus de femmes à s'investir dans des fonctions d'encadrement au sein des clubs et à la prise de responsabilité au sein des structures ? 2. Le renouvellement des générations, comment l'assurer pour la pérennité de nos structures ? Comment motiver de nouveaux bénévoles ?
16 h 00	PAUSE
16 h 30	Communication sur la Fête du timbre.
16 h 50	Temps d'échanges avec la salle.
18 h 00	Prix Pierre Roques (Photo-Littéraire).
18 h 15	Résultats des votes.
18 h 30	Fin de journée.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 2022

08 h 30	Rappel des manifestations à label fédéral, Cyclomontagnardes, Vertes tout-terrain, Vel Europe et Tour cyclotouriste et Fête du vélo.
09 h 00	Intervention du " Club des 100 cols ".
09 h 20	Présentation de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme et des manifestations Jeunes.
09 h 35	Concours photo.
09 h 45	Restitution du premier atelier.
10 h 15	PAUSE
10 h 35	Restitution du deuxième atelier.
11 h 05	Intervention sur le numérique.
11 h 20	Challenge de France.
11 h 30	Récompenses fédérales.
12 h 15	Remerciements et clôture.

RAPPORT MORAL

• **Martine Cano – Présidente fédérale**

• ANNÉE CHARNIÈRE

Après une année de transition en 2021, les restrictions dues à la pandémie de Covid ont été presque toutes levées. D'autres éléments sont toutefois venus perturber localement et momentanément nos activités, je pense en particulier à la canicule qui a entraîné l'annulation, par la préfecture, de la Cyclomontagnarde Luchon-Bayonne ; et je pense aux nombreux incendies qui ont ravagé notre pays, empêchant l'accès à certaines routes et certains sentiers, catastrophe humaine, écologique et économique.

Malgré tout, la plupart de nos manifestations a pu se dérouler, certaines après un report d'un ou deux ans. La reprise qui s'amorçait l'an dernier s'est poursuivie, même si les chiffres des rendez-vous de printemps (Pâques, Ascension, Pentecôte) étaient en baisse par rapport à la période avant pandémie.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte, notamment la flambée des prix des carburants qui a incité de nombreux adhérents à réduire leurs déplacements, voire parfois à y renoncer. D'autres ont au contraire voulu effectuer une sorte de rattrapage après deux années de relative léthargie.

Ces facteurs économiques ont commencé à marquer l'actualité et nous les subissons (subirons) sans doute encore pour de longs mois, il va falloir accepter que notre petit monde cyclotouriste n'est pas un cocon étanche aux contingences économiques, que les augmentations tarifaires que nous rencontrons au quotidien s'appliquent également aux charges des organisateurs, qu'ils soient locaux ou nationaux, comme aux frais de fonctionnement de notre Fédération.

Les deux années passées ont laissé des traces et force est de constater que l'évolution sur le terrain n'est pas toujours aussi positive qu'espérée. Après avoir déploré à juste titre le manque de contacts, après avoir démontré un certain savoir-faire en organisation interne, bien des clubs ont oublié d'ouvrir à nouveau leur porte, ils pratiquent certes régulièrement mais en vase clos, entre amis, sans inviter ou intégrer de nouveaux venus. Or ce sont les arrivées dans les clubs comme les rencontres et échanges lors des concentrations dans d'autres régions, qui nous feront évoluer et progresser. Le repli sur soi est une régression et ne peut être un objectif.

Autre souci souvent entendu : il est difficile de trouver des bénévoles, de renouveler les bonnes volontés. Outre la nécessaire ouverture évoquée, il faut également témoigner du respect envers nos bénévoles. Évidence pensez-vous. Hélas, trop de pratiquants se comportent aujourd'hui comme des clients, des consommateurs à la conduite inacceptable. Alors que nous prônons la solidarité, l'amitié, nous ne pouvons tolérer que des

bénévoles soient insultés : c'est le meilleur moyen de décrédibiliser notre mouvement, de faire fuir les bonnes volontés et à terme de "tuer" nos organisations.

Heureusement ce ne sont que des exceptions, détestables minorités, mais il nous faut demeurer vigilants pour endiguer ces phénomènes, tristes reflets d'une société trop souvent égoïste.

Malgré ce sombre constat, il y a une majorité enthousiaste et de belles réussites.

Après avoir endigué la chute des effectifs, nous reprenons, lentement mais sûrement, la marche en avant avec une légère hausse. Ce n'est pas encore le niveau d'avant Covid, mais les différentes actions commencent à porter leurs fruits, la dynamique est là si nous voulons bien nous donner la peine de poursuivre les efforts engagés.

• ACTIVITÉS DES JEUNES

Chez les jeunes, comme chez les adultes, on note une diminution du nombre de participants aux manifestations nationales, que ce soit la Semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ) ou le VI national ; le coût des déplacements est certainement un facteur déterminant. La Fédération a cependant mis en place des tarifs très incitatifs, c'est souvent l'information qui ne circule pas assez ou la timidité des encadrants de clubs qui est en cause. Beaucoup privilégient les rassemblements de proximité, régionaux ou départementaux, dont la participation est, elle, en hausse. Mais n'oublions pas que la rencontre avec les participants d'autres régions est aussi une source de progression. Il est donc regrettable qu'aucun Comité régional ne soit, à cette date du 1^{er} septembre, volontaire pour accueillir les jeunes en 2023.

Notre Fédération a obtenu l'organisation du Concours européen d'éducation routière en 2024 (comme en 2011) ; c'est une bonne source de motivation pour nos plus jeunes qui pratiquent assidument dans les écoles. Espérons qu'enfin les résultats concrétiseront les efforts et progrès réalisés dans ce domaine par nos jeunes et leurs éducateurs qui se dévouent sans compter.

Le déploiement du programme "Savoir rouler à vélo" continue ; mais comme je le disais déjà il y a un an, trop de structures négligent de se faire référencer, ce qui est préjudiciable tant pour les structures elles-mêmes que pour la Fédération car les aides dédiées à ce programme du ministère sont liées au référencement. Il y va de notre visibilité et de notre crédibilité. Il suffit de regarder la presse locale, régionale pour voir que des initiatives fleurissent un peu partout ; faisons-en sorte que notre savoir-faire en la matière soit reconnu à la fois par le grand public et les institutionnels, n'hésitons pas à mettre en avant le travail de nos clubs et de leurs éducateurs.

Un certain nombre d'aides possibles reste méconnu ou du moins sous-utilisé, notamment le dispositif du Pass'sport. N'oubliez pas d'en faire la promotion.

• SPORT AU FÉMININ ET MIXITÉ

Les initiatives, essentiellement voyages et stages, dans les départements et régions sont nombreuses et les attentes fortes pour le rassemblement de 2024.

Il y a d'une part cette échéance qui devra être sous le signe du rassemblement ; c'est en progressant sur la place des femmes que l'on fera avancer la mixité dans notre activité. On peut rappeler que nos grandes manifestations, même si la participation est moindre qu'il y a trois ans, sont celles où l'on atteint ou alors on se rapproche le plus de la parité (plus de 40 % de femmes). D'autre part, il n'y a pas que la pratique, il y a également la prise de responsabilités dans nos clubs, dans nos comités, à tous les échelons. Il faut dédramatiser et oser franchir le pas pour entrer dans les organes de directions de nos structures.

• SÉCURITÉ

Une fois de plus, nous déplorons des accidents mortels dus à l'inconscience de conducteurs motorisés et cela que ce soit au sein de notre Fédération ou en dehors. La majorité des accidents survient néanmoins entre cyclistes ; il importe donc de redoubler de vigilance en toutes circonstances. Notre Fédération s'est associée à d'autres organismes (notamment *Mon vélo est une vie*) pour soutenir des victimes de chauffards. Cela a été l'occasion de faire passer des messages dans les médias régionaux et nationaux. Sans minimiser les dangers, il faut néanmoins veiller à ne pas avoir un discours alarmiste qui effraie les cyclistes potentiels mais insister sur la formation ; l'apprentissage du vélo n'est pas réservé qu'aux enfants, il concerne également les adultes ; et bien entendu, il faut aussi parfois remettre notre propre comportement en question.

Après des travaux de mise en conformité des alarmes incendies, le Centre nature des Quatre vents a enfin pu rouvrir l'ensemble de ses installations. La reconnaissance de notre Fédération comme organisme de formation devrait permettre d'avoir une fréquentation mieux répartie sur l'ensemble de l'année.

Mai à vélo sous l'impulsion du ministère des Transports et de la Transition écologique n'a pas pris un essor significatif, sauf en milieu urbain. Les visites de villes, surtout d'importance moyenne, à taille humaine, sont néanmoins un terrain de jeu à explorer et à faire découvrir dans la mesure où les infrastructures se développent. Ne laissons pas des organismes privés monopoliser le terrain.

• RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET EXTERNES

Les changements intervenus au sein des ministères ont momentanément interrompu certains contacts mais ils

seront réactivés dès cet automne. Notre Fédération a été reçue par madame Roxana Maracineanu, ministre déléguée aux Sports, avant son départ à l'occasion de la signature du contrat de délégation. Ce contrat, préparé soigneusement par la Direction technique nationale, est important car outre la Délégation, il comprend au préalable le contrat d'Engagement républicain de délégation. Ces textes, qui valent pour l'olympiade 2022/2025, ont été signés le 15 mars 2022. Dans le périmètre de notre Fédération sont mentionnées trois disciplines : la randonnée à vélo, les longues distances et l'éducation routière sportive.

Nous aurons dans les prochains mois un rendez-vous avec la nouvelle ministre des Sports, madame Amélie Oudéa-Castera.

Les réunions des commissions du CNOSF (Comité national olympique du sport français) sous la présidence de Brigitte Henriquès sont particulièrement nombreuses. Parité, Sport-Santé, accès au sport du plus grand nombre, rôle social de la pratique, économies d'énergie ; tous les sujets de société sont également abordés sous l'angle des fédérations.

Les préoccupations communes des fédérations non-olympiques au sein du CNOSF ont permis de nombreux échanges, notamment sur les questions d'assurances, l'accès aux pratiques de pleine nature y compris en période de pandémie. Cela a suscité plusieurs interventions sur les stations régionales de Radio-France (Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Occitanie, Cotentin) et dans la presse écrite nationale.

Avec l'AF3V (Association française des véloroutes et voies vertes), nous avons participé à une réunion organisée par les Voies navigables de France (VNF) ; nous sommes vigilants sur le maintien de l'accès des chemins de halage car il existe des velléités de mettre en place des péages pour les utilisateurs de l'espace nautique. Les voies sur berges sont propices aux activités de randonnée (cycliste, pédestre, voire équestre), nous souhaitons en maintenir le libre accès pour tous les randonneurs.

• INTERNATIONAL

Les voyages à l'étranger ont repris en Europe. Le Vel 'Europe a certes dû modifier et raccourcir l'itinéraire prévu pour éviter la proximité des frontières russes (en Finlande) et ukrainiennes (en Pologne) ; mais le trajet Dunkerque-Stockholm via Belgique Pays-Bas, Allemagne, Danemark et Suède a été une vraie réussite grâce à la bonne ambiance du groupe et au dévouement de l'encadrement. Souhaitons maintenant que les deux années à venir se déroulent aussi dans de bonnes conditions. La Semaine européenne aux Pays-Bas a connu également un beau succès et les membres de notre Fédération y ont participé en nombre. Les projets internationaux ne manquent pas.

• CENTENAIRE

Lors de notre congrès de 2023, nous soufflerons les bougies du centenaire de notre Fédération, cet anniversaire sera célébré non pas un jour mais toute l'année à suivre jusqu'à la fin de la mandature en 2024.

Vous avez sans doute lu dans nos différentes publications que ce centenaire bénéficiera d'un timbre émis par La Poste, disponible pour tous dans tous les bureaux de poste ; une belle occasion de faire connaître l'existence de notre Fédération de façon simple via l'affranchissement du courrier. Le hasard a voulu que la traditionnelle Fête du timbre (second week-end de mars 2023) choisisse le voyage à vélo pour thème. La présentation du timbre dans toute la France par les associations philatéliques sera l'occasion de faire connaître nos activités, particulièrement le voyage, essence même du cyclotourisme.

Au-delà de ces actions spécifiques, nous sommes sollicités pour participer à diverses animations dans le cadre du label " Terre de jeux " ; certes nous ne sommes pas une fédération olympique mais l'accent mis sur la pratique du sport par le plus grand nombre doit susciter parmi la population un désir d'activités ; à chacun de nous de profiter de l'occasion pour faire connaître la palette de nos multiples organisations.

Je tiens, comme chaque année, à remercier tous les bénévoles qui, dans leurs clubs, les écoles, leur département, leur région, ou dans une commission, font vivre notre mouvement grâce à leur dévouement, et leur passion. Cela vaut aussi pour les membres du Comité directeur qui animent lesdites commissions.

J'adresse aussi des remerciements aux membres de notre Équipe technique nationale qui a été souvent sollicitée cette année. Notre nouveau conseiller, Jean Savarino, s'est attelé au lourd dossier de la professionnalisation ce qui permettra de faire valoir notre savoir-faire auprès des collectivités d'une part et de promouvoir les dispositifs d'aide auprès de nos structures d'autre part.

Notre Directrice technique nationale Isabelle Gautheron et les Conseillers techniques Jean Savarino et Nicolas Dubois ont été à la disposition des clubs et comités lors de la semaine fédérale pour répondre à leurs questions et leur apporter des conseils.

Nos structures ont également aussi bénéficié de l'aide de Julien Testu pour les dossiers ANS.

Je remercie également les membres du personnel qui, chacun dans leur domaine, vous ont aidés pour la bonne gestion de nos activités.

Vous trouverez dans les rapports qui suivent les informations relatives aux différentes commissions. Les assemblées 2021 ont pu, pour une grande partie, se tenir en salle ; d'autres ont encore eu recours aux visioconférences. À l'heure où j'écris ces lignes, en fin d'été, nul ne sait

quelle sera la situation dans quelques mois. Souhaitons que fin 2022 chacun puisse tenir son Assemblée générale dans des conditions " normales " afin d'échanger, de bâtir ce que sera notre avenir. Merci à ceux qui se sont dévoués depuis de longues années et bienvenue à toutes celles et tous ceux qui contribuent à faire vivre la Fédération de demain.

Je vous souhaite une bonne assemblée.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

• **Claude-Hélène Yvard-Guermonprez – Secrétaire générale**

Le début de l'année 2022 a été marqué par l'arrivée d'une nouvelle élue au sein du Comité directeur fédéral. L'Alsacienne Lydie Chenot a été élue lors de l'assemblée générale de Nevers, le 4 décembre dernier. Lydie est co-présidente de la commission Féminines avec Marie-Christine Dudragne, elle est la référente du réseau des ambassadrices/mixité.

Deux temps forts ont marqué la période écoulée.

- La Fédération est officiellement reconnue comme Centre de formation et pourra délivrer des diplômes aussi bien en interne qu'en externe : ces formations seront notamment accessibles dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) financé par les employeurs.

- Le renouvellement de la Délégation. La Présidente et la Directrice technique nationale étaient présentes au ministère des Sports le 15 mars 2022 pour la signature du contrat de Délégation et du contrat d'Engagement républicain. Ces deux événements majeurs pour la Fédération sont détaillés dans la suite du document.

Plus largement, la Fédération s'engage à développer les actions prioritaires du ministère : développement de la mixité et augmentation du nombre de femmes à tous les niveaux de structures, activités accessibles au plus grand nombre, développement du Sport-Santé, de la formation et des actions envers les jeunes. Ces axes figurent dans le projet fédéral.

Le développement de la professionnalisation au sein des structures et le développement de la formation professionnelle sont les priorités de l'État et les points retenus dans le cadre de la Délégation. Le Comité directeur a validé le principe de l'instauration d'une stratégie de professionnalisation au sein de notre Fédération. Même si celle-ci ne revêt pas un caractère obligatoire, le principal objectif est de répondre aux besoins de développement de la Fédération par la formation professionnelle. Le deuxième objectif est d'organiser un accompagnement des structures fédérales qui souhaitent avoir recours à l'emploi, sans pour autant abandonner le bénévolat, indispensable au sein de notre mouvement. Il s'agit aussi

d'accompagner nos licenciés intéressés par l'acquisition d'une qualification ou compétence professionnelle adaptée permettant le développement et l'encadrement du cyclotourisme et du vélo en général. Ce dossier est suivi par Jean Savarino, Conseiller technique national et adjoint d'Isabelle Gautheron. Dans ce projet, le Centre national de formation sera installé aux " Quatre vents " à Aubusson-d'Auvergne. L'analyse de l'avancée de ce chantier est détaillé dans le compte rendu d'activités de la Direction technique nationale.

Après une année 2020 où les réunions en visio-conférences ont été nombreuses, la situation sanitaire a permis, avec les précautions d'usage, de tenir à nouveau des réunions au siège de la Fédération à Ivry. Le congrès de Nevers a permis, grâce à la retransmission en visioconférence, à de nombreux clubs, qui ne se seraient pas déplacés, de suivre les travaux de l'assemblée. Notons que les réunions de commissions se tiennent très souvent en visioconférence, ce qui présente des avantages : gain de temps, réduction du bilan carbone lié aux déplacements et économies. Tout ne peut se faire à distance, certaines discussions sont nettement plus riches autour d'une table que par écran interposé. Il faut néanmoins utiliser ces outils ; la Fédération a investi pour que toutes nos structures puissent en bénéficier.

La situation sanitaire a inévitablement impacté la saison écoulée. La crise sanitaire qui a perduré pendant deux ans, a occasionné des changements d'habitudes. À partir du printemps, la plupart de organisations ont pu reprendre, qu'il s'agisse de la randonnée du dimanche matin comme de nos manifestations à label national, avec parfois des contraintes administratives plus lourdes. On observe une diminution importante de participation sur ce type de manifestation.

Ce constat est malheureusement partagé par d'autres fédérations, proches de nous, comme la randonnée pédestre. Il faut désormais collectivement s'interroger sur les raisons et tenter d'inverser cette tendance. La diversité de nos organisations est une de nos richesses qui doit être partagée par le plus grand nombre, y compris les nouveaux venus au sein de notre mouvement. Il est essentiel d'assurer cette transmission.

Les effectifs de la Fédération enregistrent une quasi stabilité des effectifs en ce mois de septembre, voire légère hausse (105 000 licenciés). C'est une bonne nouvelle, mais cette légère progression appelle aussi à la vigilance, dans la mesure où la moyenne d'âge du licencié continue d'augmenter. La question du renouvellement de générations et de dirigeants, se pose. Nous constatons une hausse des clubs inactifs, qui arrêtent faute de volontaires pour s'occuper du club et faute d'avoir anticipé une passation de pouvoir. La Fédération a perdu une quinzaine de clubs sur la période, malgré un rebond de trente-sept nouvelles associations.

Face à ce type de situation, la Fédération recommande la mise en sommeil de l'association, pendant un ou deux ans, car un éventuel redémarrage est plus facile, surtout sur le plan administratif. Il s'agit d'éviter les dissolutions hâtives.

Le Comité directeur espère que les actions imaginées et mises en place permettront d'assurer peu à peu le renouvellement des générations, notamment la mise en valeur de nouvelles activités comme le Gravel devenu à la mode ou les longues distances qui attirent des personnes plus jeunes, souvent encore en activité professionnelle et des actions envers les jeunes, en particulier au sein des écoles françaises de vélo et les familles.

La part des féminines demeure globalement stable (autour de 17-18 %). Si les organisations spécifiques rencontrent du succès et d'excellents retours de la part des participantes, l'accueil doit être facilité pour lever les freins et développer cette pratique féminine.

Le retour espéré à une croissance des effectifs ne pourra intervenir sans relais sur le terrain par l'ensemble des structures, qu'il s'agisse des comités régionaux, des comités départementaux et bien entendu des clubs.

La revue *Cyclotourisme*, avec moins de 10 % d'abonnés, a entamé sa mue avec une version numérique désormais disponible. La version papier demeurera, car la revue est l'un des deux organes officiels de la Fédération avec le Bulletin fédéral. C'est la mémoire écrite de notre association. La revue *Cyclotourisme* assure un retour des informations du Comité directeur fédéral à l'ensemble de ses abonnés.

• COMMUNICATION INTERNE

Le début du mandat avait conduit le Comité directeur fédéral à accentuer ses efforts sur la communication interne : elle s'est poursuivie sur la période 2021 -2022. Quatre *Bulletins fédéraux* (journal officiel de la Fédération), et quatre *Cycl@net* (feuille d'information rapide des principales décisions du Comité directeur) ont été diffusés par voie électronique, puis rendus disponibles dans l'Intranet du site fédéral. Le *Cycl@net*, qui avait été supprimé, a été remis au goût du jour en raison de la crise sanitaire. Ces deux publications sont à retrouver dans l'Espace fédéral sous la rubrique *Gestion documentaire - Publications officielles*, en version dématérialisée. Elles complètent *@Structures infos* et la *Newsletter licenciés*, diffusés régulièrement par le service Communication du siège.

La transition numérique de la Fédération demeure un axe important : ce vaste chantier se poursuit et concerne plusieurs membres de plusieurs commissions au sein d'un groupe de travail et plusieurs salariés du siège fédéral.

• LES SALARIÉS AU SERVICE DE LA FÉDÉRATION

Pour la période 2021-2022, l'équipe des salariés du siège fédéral a enregistré deux départs avec Ali Changaz et

Arnaud Girardin. Parmi les arrivées : Billel Ouazene a rejoint le service Communication, en soutien des structures de la Fédération, au niveau des outils numériques Julien Testu est chargé de développement notamment en support de l'Équipe technique nationale pour la constitution des dossiers ANS.

Une nouvelle directrice, en la personne de Nathalie Deschamps, a pris ses fonctions au Centre nature des Quatre vents à Aubusson- d'Auvergne, le 2 mai dernier. Fabrice Rota est directeur-adjoint.

Les membres du Comité directeur tiennent à remercier l'ensemble des salariés du siège, pour le travail réalisé au cours de la période écoulée, pour l'aide apportée sur plusieurs organisations notamment lors de la Semaine fédérale de Loudéac, pour la communication et les services numériques apportées à la manifestation.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE TECHNIQUE NATIONALE

• *Isabelle Gautheron*

2022, une année " presque normale " après deux années de pandémie qui ont profondément changé nos cyclotouristes et le fonctionnement de nos structures. La plupart des grandes manifestations à label de la Fédération ont pu se tenir, mais à quel prix ! Moins de moyens financiers, moins de bénévoles et moins de participants. Le cyclotouriste est tenace et surtout engagé, la Semaine fédérale de Loudéac, la Maxi-Verte de Lathus, la SNEJ, les critériums du jeune cyclo, le Trait d'union des jeunes et les autres manifestations historiques de la Fédération se sont tenues avec succès. Il est important d'en féliciter les organisateurs, les bénévoles et les participants. Le virus toujours présent a continué de peser sur nos clubs à l'affût des chiffres et des annonces, rendant incertaines les activités. Aujourd'hui chacun de nous apprend à vivre avec, l'essentiel étant de rester vigilant.

La mission de la Direction technique nationale n'a pas changé, elle reste chargée et très diversifiée, avec des interventions administratives de plus en plus nombreuses au détriment de la technique et de l'expertise. Nous restons dans la mesure du possible, dans notre mission d'accompagner au mieux les projets qui permettent de rendre accessible la pratique du vélo et en particulier de développer le cyclotourisme.

Développer tous les types de pratiques, pour tout le monde, et sans discrimination fonde le rôle sociétal et inclusif de notre Fédération. Les cadres de la Direction technique nationale restent les interlocuteurs privilégiés entre le ministère des Sports, l'Agence nationale du sport, les institutions publiques et la Fédération. Il est important de rappeler que nous sommes une Fédération agréée et restons délégataire de l'État pour la discipline

du cyclotourisme et de ses activités. Cette délégation a été renouvelée par arrêté ministériel du 28 mars 2022. La loi du 24 août 2021 sur le respect des valeurs de la République et celle du 3 mars 2022 sur la démocratisation du sport ont élargi le contour de la Délégation. Nous en édictons toujours les règles techniques et de sécurité de la discipline, qui doivent s'imposer à tous ceux qui souhaitent organiser du cyclotourisme, tels que les autres fédérations sportives, les associations de toute nature, les organisateurs privés ou les collectivités. Aujourd'hui, la nouvelle Délégation repose sur un contrat entre la Fédération et l'État. Ce contrat présente la stratégie nationale déployée, pour mener notre mission de service public sur les politiques prioritaires de l'État partagées avec la Fédération. Ce contrat de Délégation, signé par Martine Cano, présidente de la Fédération et Roxana Maracineanu alors ministre des Sports, porte sur les enjeux de société du cyclotourisme, les femmes, la santé, la lutte contre la violence et les discriminations, les jeunes, le " Savoir rouler à vélo ", les personnes en situation de handicap et la professionnalisation. Cette Délégation est une reconnaissance de l'expertise et des savoir-faire de nos bénévoles et de nos éducateurs. Dans le cadre de celle-ci, nous avons des devoirs, c'est ainsi qu'avec mes cadres techniques nous veillons au respect du cadre réglementaire des activités physiques et sportives et du cyclotourisme en particulier notamment sur les aspects de sécurité et nous accompagnons les actions développées dans le respect de ces priorités. Nous sommes aussi les garants de la qualité de la formation dispensée au sein de nos structures et des diplômes délivrés. Enfin, la pratique du cyclotourisme doit rester exemplaire et porteuse de valeurs, chacun des pratiquants, bénévoles, dirigeants et éducateurs doivent rejeter toutes les formes de violences et toutes les discriminations.

Comme les années précédentes, la Direction technique nationale a maintenu les relations avec les différents services de l'État et autres partenaires institutionnels ou privés pour favoriser la réalisation de nos objectifs. Nous avons travaillé avec différentes commissions fédérales pour accompagner leurs projets, répondre à leurs préoccupations et les accompagner dans leur prise de décisions.

Les CTS, placés auprès de la Fédération par le ministère des Sports pour servir le projet fédéral et mettre en œuvre le contrat de Délégation sous l'autorité fonctionnelle de la DTN, remplissent des missions spécifiques actées au sein d'une lettre de mission en veillant à la cohérence entre les orientations ministérielles et le projet fédéral. En 2022 les CTS sont intervenus principalement dans les domaines suivants :

- la formation fédérale et professionnelle (ingénierie - intervention - jury - conception de documents) ;
- le développement de la pratique pour tous les publics

- (jeunes, femmes, personnes en situation de handicap etc.) ;
- le Sport-Santé ;
 - la lutte contre les discriminations, les incivilités et les violences dans le sport ;
 - les aspects règlementaires ;
 - l'expertise technique et le conseil aux structures ;
 - les relations avec les services déconcentrés de l'État et les établissements ;
 - les actions de représentation auprès des structures et des partenaires institutionnels et privés.
 - les activités jeunes dont le programme " Savoir rouler à vélo ".

Les cadres techniques sont également régulièrement mobilisés par les services du ministère pour travailler au sein de leur territoire respectif sur les priorités de l'État, dans leur conception, leur mise en place ou leur évaluation.

• LA SITUATION SANITAIRE

La gestion de la situation sanitaire a été moins pesante pour la Direction technique nationale. Nous avons maintenu un niveau de vigilance pour répondre aux inquiétudes des clubs et des licenciés.

• LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT FÉDÉRAL – AGENCE NATIONALE DU SPORT (ANS)

Le contrat de développement entre la Fédération et l'Agence nationale du sport suite aux transferts de certaines compétences du ministère à cette dernière a été reconduit à l'identique. Il repose sur les priorités du ministère en charge des sports et fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation des actions menées. C'est toujours un exercice délicat qui permet des échanges privilégiés avec l'ensemble des partenaires. Le soutien de l'ANS est porté sur des actions identifiées et partagées entre le ministère, l'agence et la Fédération :

- la pratique en faveur des jeunes,
- le " Savoir rouler à vélo ",
- la formation et principalement la formation professionnelle,
- le sport comme facteur de santé,
- la sécurité et la prévention des risques liés à la pratique,
- l'accueil des femmes au sein de nos structures,
- l'accueil des personnes en situation de handicap,
- l'emploi aidé.

Comme l'an passée la Fédération a bénéficié de subventions exceptionnelles pour :

- la mise en place du dispositif ANS-PSF,
- une aide supplémentaire pour le " Savoir rouler à vélo ".

Je remercie l'ensemble des personnes qui participent aux actions de la convention et Stéphanie Calluud pour sa précieuse collaboration dans le suivi financier du contrat de développement.

• AGENCE NATIONALE DU SPORT ET AIDES AUX STRUCTURES

La Direction technique nationale a, pour la troisième année, mis en place la procédure d'attribution des subventions intitulé " PSF-ANS " destinée aux structures clubs, CoDep, et CoReg. Au-delà de la procédure qui reste complexe et lourde, ce dossier reste toujours très instructif pour évaluer l'activité de nos structures. Nous avons utilisé tous les moyens de communication de la Fédération, newsletter structures, visioconférence, information aux clubs par les CoReg et les CoDep et dépôt de l'information sur l'Intranet fédéral. Force est de constater comme les années précédentes, que l'information n'arrive pas toujours au plus près des clubs. Je souhaite saluer le travail efficace mené par Julien Testu, arrivé en janvier 2022 comme chargé de mission sur le dossier de l'ANS et sur les projets de développement. Nous avons reçu 131 dossiers dont 118 éligibles. La Direction technique a accompagné au plus près les structures ayant déposé un dossier. Trois régions ont été volontaires pour traiter les dossiers de leurs territoires (Nouvelle-Aquitaine, Hauts-de-France et Grand-Est) le traitement a été équitable et impartial. La commission nationale a pleinement joué son rôle en attribuant les sommes dans le respect des instructions de l'Agence nationale du sport et de la note d'information de la Fédération. Il y avait 369 300 € à répartir contre 374 727 € en 2021. L'an passé nous avons bénéficié de 100 000 € au titre du plan de relance.



Le rythme de la campagne PSF est donné par l'ANS. Nous travaillons sur des évolutions afin de mieux accompagner les structures. Cependant il est impératif que les structures s'approprient les documents envoyés par la Fédération par une lecture attentive, afin de bien respecter les consignes. Les évaluations des actions financées en 2022 devront être justifiées par un compte rendu à remplir au sein du " Compte Asso " au plus tard le 30 avril 2023. En l'absence de compte rendu, l'Agence procédera à la demande de remboursement de la subvention.

• LES JEUNES

Développer la pratique auprès des jeunes demeure une des priorités de l'État ; l'accompagnement, le conseil

et le développement de projet font partie des missions de la Direction technique nationale. Une fois de plus le contexte particulier des deux dernières années a fait qu'il a été difficile de mobiliser les structures jeunes.

La Semaine nationale et européenne des jeunes (SNEJ) de Vesoul a été l'occasion pour les jeunes et les encadrants des CoReg de se retrouver ! Une semaine avec 450 jeunes et près de 150 encadrants pour découvrir la Haute-Saône et partager des moments de convivialité autour d'activités aquatiques et ludiques mises en place par l'agglomération. Merci au président du comité départemental à Jean-Michel Trimaille et son équipe dévouée et réactive.

Les Critériums des jeunes cyclotouristes ont été organisés le week-end en préambule de la SNEJ, permettant ainsi à des jeunes extérieurs à la semaine d'y prendre part.

Le Trait d'union a bien eu lieu sous forme d'une grande boucle autour de Loudéac. La commission Jeunes a souhaité, au regard de la difficulté à recruter des jeunes et des encadrants, mettre en place un nouveau concept. Ces deux manifestations se sont déroulées dans une ambiance conviviale, studieuse et fairplay.

Nous avons pu apprécier une fois de plus le travail effectué par les éducateurs au sein des Écoles françaises de vélo malgré les deux années de crise sanitaire.

L'éducation routière, le CNER (Concours national d'éducation routière) a bien eu lieu à Voiron (38) fin octobre 2021, une très belle organisation des CoReg bien impliqués malgré la difficulté à recruter des jeunes filles et des jeunes appliqués. Le Concours européen d'éducation routière (CEER) s'est lui tenu en novembre 2021 en "concours virtuel", une expérience unique qui a réuni près de 90 jeunes Français derrière leurs ordinateurs. Pour cette année en 2022 le CEER a eu lieu à Zadar, l'équipe de France n'a pas démérité, 10^e à seulement 28 points sur 640 possibles du podium. Le niveau était très resserré. Très forte en pratique, notre équipe a connu quelques difficultés sur l'épreuve de réalité virtuelle et sur la théorie. En revanche, nos petits Français ont remporté l'épreuve de décoration du casque, ils avaient choisi un thème en lien avec l'environnement. Leur œuvre avait pour légende, "La renaissance de la forêt brûlée" Une équipe soudée et appliquée, bravo pour leur résultat.

Paris 2024 c'est aussi l'organisation du Concours européen d'éducation routière ! Un défi organisationnel et un défi sportif pour notre petite équipe de France.

Le "Savoir rouler à vélo" (SRAV) : c'est une des actions mises en place dans le cadre de la mesure 10 adoptée par le CISR de janvier 2018 "accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité". L'objectif est que les enfants puissent acquérir à leur accès au collège les savoirs et les comportements indispensables pour se déplacer en milieu ouvert à

vélo. L'ensemble des structures clubs, CoDep et CoReg est régulièrement informé de la procédure pour la mise en œuvre de ce dispositif qui a pour vocation à être déployé en milieu scolaire, périscolaire et au sein des activités classiques du club. La Fédération a entrepris un accompagnement des structures qui souhaitent s'engager dans le SRAV. Cette aide était composée d'un certain nombre de supports pédagogiques (livret pédagogique de l'enfant, impression des attestations et classeur avec les fiches pédagogiques) et une aide financière.

À ce jour le ministère a répertorié :

-168 personnes validées comme "intervenants SRAV" au titre de la Fédération,

-15 667 attestations sur 180 000 délivrées depuis avril 2019 ce qui ne représente que 8,7 % des attestations délivrées en France.

Ce résultat n'est pas satisfaisant au regard du travail mené par la Fédération et des aides de l'État possibles via l'ANS soit au travers du PST soit par les appels à projets lancés par les DRAJES. Force est de constater qu'avec de tels chiffres il est difficile de revendiquer auprès des institutions, d'être parmi l'élite dans la mise en place de l'éducation routière à vélo. Il est donc important que toutes les personnes qui font du SRAV, le déclarent sur le site "Savoir rouler à vélo". Les aides de l'ANS et de l'État sont conditionnées à cette déclaration.

Des formations d'intervenants SRAV ont été mises en place pour des éducateurs territoriaux, des intervenants de la Fédération et des jeunes animateurs du secteur jeunesse. Je remercie Nicolas Dubois, le CTN référent pour la mise en œuvre du SRAV et son "compère" Patrick Tourette, un bénévole engagé très apprécié sur le terrain pour encadrer des sessions de SRAV et la formation.

L'École française de vélo : les boîtes à outils pédagogiques de la "Mini vélo" et de la "Team vélo" avec notamment le carnet de progression ont pris du retard. Cela demande un très grand travail de conception. Ils seront finalisés fin 2022 et opérationnels au printemps 2023. Le carnet de progression sera entièrement en format numérique, il fera partie des éléments de la transformation numérique de la Fédération.

Le Challenge des écoles de cyclotourisme : la réforme du Challenge est effective en 2022, les comptes-rendus d'activité de l'EFV numérisés servent à la fois pour renouveler les agréments et comptabiliser les points du Challenge.

Autres dossiers jeunes : l'expertise de la Direction technique a été sollicitée régulièrement par la commission Jeunes.

• LA FORMATION

La formation fédérale : le respect du référentiel de formation est indispensable pour répondre pleinement

aux exigences de qualité que nous devons avoir envers nos licenciés et les pratiquants. La formation fédérale est essentiellement pilotée par la commission nationale de Formation. Cependant elle doit être conçue sous le contrôle technique et pédagogique de la Direction technique nationale. Elle doit surtout être proactive et anticiper le développement de notre Fédération en intégrant les évolutions du cyclotourisme et les différentes pratiques du vélo dont le tourisme à vélo, pratiqué par de nombreux adeptes sans connaître notre Fédération.

Reconnue par le ministère des Sports la formation de Moniteur fédéral comme une passerelle vers les diplômes professionnels dont le BPJEPS "activités du cyclisme" pour lequel nous avons obtenu une équivalence à l'UC4 du diplôme qui correspond à la partie technique ; la formation de moniteur doit répondre aux exigences de celui-ci.

La formation professionnelle : l'assemblée générale de Nevers a plébiscité la mise en place d'une stratégie de professionnalisation pour développer les activités et alléger certaines tâches des bénévoles. Développer la formation professionnelle et la professionnalisation est une priorité de l'État. Aujourd'hui nous sommes sollicités pour mettre en place de la formation professionnelle initiale et continue par de nombreuses personnes qui souhaitent encadrer les activités du vélo de manière professionnelle et en faire leur métier. Jean Savarino, CTN responsable de ce dossier avait la lourde mission de tout construire.

- Création du centre de formation en mars 2022 : centre national de formation du vélo. La plupart des formations se dérouleront au Centre nature des Quatre vents.
- Mise en place du processus d'obtention du label "Qualiopi" que l'on espère obtenir en décembre 2022. C'est un label de qualité obligatoire pour que les stagiaires puissent bénéficier des aides publiques et des fonds de la formation professionnelle. C'est une procédure complexe qui demande la mise en place de tout un système de fonctionnement et d'information afin que tout le monde puisse prendre connaissance de la formation au sein de la Fédération et y accéder.
- Le CQP "Éducateur mobilité à vélo" est enfin reconnu depuis le 17 juillet au RNCP, il fera l'objet de la délivrance d'une carte professionnelle. Cependant, France compétence a modifié la dénomination, remplaçant "Éducateur" par "Animateur". Le diplôme est validé pour trois ans.

Les cadres d'État de la DTN sont impliqués dans l'ensemble des formations (fédérales et État) de la conception à la délivrance des diplômes. Ils participent activement à la commission nationale de Formation.

• LE SPORT-SANTÉ

La seconde formation a été organisée avec la commission Sport-Santé en avril 2022 au Centre nature des Quatre

vents. Dix stagiaires ont été qualifiés moniteur fédéral "Vélo-Santé FFvélo" leur permettant d'encadrer les activités du cyclotourisme prescrites par un médecin. Les formations Santé dispensées par les structures CoReg ou CoDep ne permettent pas d'accueillir les personnes ayant une ordonnance.

• VIOLENCE DANS LE SPORT

L'année 2022 est celle du contrôle de l'honorabilité selon la volonté de la ministre des Sports qui a fait de la lutte contre les violences et le harcèlement dans le sport une de ses priorités. Avec les services de la Fédération une procédure a été mise en place afin de pouvoir identifier les personnes qui doivent faire l'objet d'un contrôle de l'honorabilité pour encadrer les activités notamment auprès des mineurs. La Fédération a mis à disposition une fiche d'accompagnement des clubs et des licenciés sur la Gestion documentaire, et un contenu de formation a été créé. Une formation sous forme de visioconférence sera programmée en 2023. Cette thématique doit également être abordée par les responsables de formation à tous les niveaux de formation, des dirigeants à l'instructeur.

• LA SÉCURITÉ

La Direction technique nationale reste très mobilisée aux côtés de la commission nationale Sécurité sur les aspects de la sécurité à vélo et du partage de la route. Nous participons activement aux diverses actions et à l'ensemble des réflexions.

• L'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

La commission Accueil des personnes en situation de handicap est impliquée dans ce dossier, la Direction technique reste à la disposition de celle-ci pour l'accompagner dans le montage des projets.

Cependant, nous avons répondu à la demande de l'organisateur de la Semaine fédérale pour apporter de l'aide pour l'animation handicap.

Il va être important de relancer les projets pour les PSH, qui font partie des publics prioritaires à accompagner par l'État.

• ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

La Direction technique contribue activement aux labellisations des territoires vélo et des Bases VTT en appui stratégique et technique. Elle valorise le label auprès des collectivités et accompagne le chargé de mission de la Fédération dans le traitement et le suivi du dossier. Nicolas Dubois est très impliqué aux côtés de Baptiste Dupuis.

• AUTRES INTERVENTIONS DE LA DTN

Au-delà des incontournables qui font la vie de la direction, nous sommes intervenus dans les domaines suivants :

- la réglementation qu'elle soit fédérale ou d'État pour accompagner les structures ;

- l'expertise technique quel que soit le type de vélo pour répondre aux diverses sollicitations en interne ou en externe ;
- la mise en place avec les commissions concernées de la cotation des circuits et parcours de Gravel en collaboration avec les techniciens de la Fédération de cyclisme afin d'avoir comme pour le VTT une harmonisation demandée par les collectivités susceptibles d'accueillir nos parcours ;
- la participation à diverses conférences à distance ou en présentiel qui permettent de faire davantage connaître notre Fédération et nos activités,
- écriture d'articles dans la revue fédérale,
- accompagnement et intervention auprès des structures de la Fédération,
- intervenant et jury dans la formation professionnelle (ingénierie - intervention - jury - conception de documents)

Je continue à dire que " *Tout n'est pas simple ...* " c'est tout simplement la vie d'une Direction technique nationale quelle que soit la Fédération. Il faut toujours anticiper, improviser, écouter et agir ! Il faut continuer de s'adapter aux envies des nouveaux cyclotouristes, de développer des nouveaux défis, de s'approprier les nouvelles pratiques et de faciliter la vie de nos clubs pour qu'ils continuent de vivre de belles aventures cyclotouristiques.

Je remercie mes cadres, techniques Nicolas Dubois et Jean Savarino ainsi que Julien Testu, pour leur excellent travail et leur engagement auprès de la Direction technique et du projet fédéral.

Je remercie le ministère des Sports, des Jeux olympiques et paralympiques, l'Agence nationale du sport, et les partenaires pour leur accompagnement ;

Je remercie les bénévoles qui répondent toujours présents à nos sollicitations, et particulièrement ceux qui sont engagés dans les actions jeunes et celles portées par la Direction technique nationale ;

Je remercie, les élus du Comité directeur, des CoReg, des CoDep, des clubs, les membres des commissions fédérales et l'ensemble du personnel de la Fédération.

COMMISSION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

• **Dominique Lamouller – Président de la commission Administrative et Juridique**

Rescrit fiscal : dossier envoyé le 21 février. Nous avons reçu une réponse négative sur cette possibilité alors que d'autres associations nationales en bénéficient actuellement. Ce dossier sera réactivé sous un autre angle.

Conciliation CNOSF avec la Fédération française de

cyclisme (FFC) : la deuxième demande n'a pas été traitée par le CNOSF d'une part à cause de la non réponse de la FFC, d'autre part suite à la modification de la loi sur le sport qui accorde davantage de latitude aux fédérations et rend la demande caduque. La situation reste inchangée et n'apporte absolument rien positivement ou négativement aux pratiquants du vélo. Il faut noter ici que nous avons toujours eu d'excellentes relations constructives avec la FFC avec les anciens présidents de cette fédération. C'est le moment de rappeler que le cyclisme et le cyclotourisme sont nés en même temps lors de l'apparition du vélo et que cette situation de blocage incompréhensible n'apporte rien au développement de la pratique du vélo sous ses différents angles.

Évolution des statuts fédéraux : deux textes nouveaux concernent notre Fédération :

- loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République et décret n°2022-238 du 24 Février 2022 relatif aux conditions d'attribution et de retrait de la délégation accordée aux fédérations sportives ainsi qu'au contenu et aux modalités du contrat de délégation ;
- loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, comprend entre autres : la parité applicable en 2024 pour la Fédération, en 2028 pour les CoReg, la limitation à trois mandats, le certificat médical géré par les fédérations, la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences.

Il conviendra d'analyser cette loi et les futurs décrets d'application de manière à modifier les statuts de la Fédération au plus tard pour l'Assemblée générale de 2023.

Le contrat d'Engagement républicain et le contrat de Délégation (olympiade 2022/2025) ont été signés le 15 mars par la ministre déléguée chargée des Sports et la présidente de la FFCT. Il précise dans son périmètre trois disciplines qui sont la randonnée à vélo, les longues distances et l'éducation routière sportive.

Un tableau comparatif, entre la version actuelle et les évolutions, sera établi et communiqué aux structures pour information et avis. Ce qui permettra de prendre les décisions et options de nos futurs textes et du fonctionnement de la Fédération.

• **COMMISSION ÉLECTORALE**

Selon l'article 19 des statuts " Les membres de la commission ne peuvent pas être candidats aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Fédération ou de ses organes déconcentrés ". L'incompatibilité entre la commission Électorale et les instances dirigeantes de la Fédération ou les présidents(es) de ses organes déconcentrés se justifie, mais pas celle envers les autres membres des instances dirigeantes des organes déconcentrés. Il est proposé que cette phrase soit remplacée par la suivante : " *Les membres de la commission ne peuvent*

être, ni candidat aux élections pour la désignation des instances dirigeantes de la Fédération, ni président(e) de l'un de ses organes déconcentrés (CoReg ou CoDep) ".

• RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE

Chaque conseil disciplinaire est composé de cinq membres. Or, pour délibérer, trois membres doivent être présents. Au cas où une affaire mettrait en cause un licencié ou une association d'une région les membres du conseil disciplinaire licenciés dans le même CoReg ne pourraient siéger. Il est proposé d'ajouter à l'article 2 du règlement disciplinaire : " Chaque conseil disciplinaire ne peut compter plus de deux membres licenciés dans le même CoReg. Dans le cas où plus de deux membres d'un même CoReg seraient désignés par élection, seuls les deux premiers en suffrage seraient élus."

Le Comité directeur étant compétent pour modifier le règlement disciplinaire, cette disposition peut lui être soumise pour application dès le renouvellement du conseil disciplinaire de première instance devant intervenir en décembre 2022.

Le projet de modification du règlement disciplinaire type transmis par le CNOSF a été analysé. Il ne comporte pas de modifications importantes, mais des ajouts, intégrant notamment la possibilité d'utiliser les moyens modernes de communication, en particulier la visioconférence, le courrier électronique.

• MANIFESTATIONS (ULTRA BIKE)

Une nouvelle pratique se met en place, venant des États-Unis : l'*Ultra bike*, sur longues distances, en autonomie, dans un esprit d'aventure, dont les clauses des règlements peuvent ne pas être conformes à la loi française ou constituer des clauses abusives (pas d'assurance, organisateurs exigeant une décharge de responsabilité) dès lors qu'il s'agit de contrats dits d'adhésion sans discussion possible. Problèmes :

- exonération de la responsabilité de l'organisateur imposée aux concurrents ;
- en cas de litige, compétence attribuée sans concertation avec les concurrents à un tribunal étranger avec application d'une loi étrangère même quand l'épreuve se dispute en France ;
- pas d'assurance de l'organisateur en violation des articles L 321-1 et suivants du Code du sport ;
- inscription sous une activité ne correspondant pas à l'objet réel au registre du commerce, notamment sans faire mention de l'activité de sport ce qui laisse penser que l'assurance n'est pas obligatoire.

Une action sera conduite avec la commission Longues distances pour informer et sensibiliser les organisateurs sur ces problèmes, en mettant l'accent sur le cahier des charges " Longue distance " de la FFCT mis à jour en septembre 2022. Une information sera également faite aux licenciés de notre Fédération.

COMMISSION ASSURANCES

• **Nicolas Eduin – Président de la commission Assurances**

Au cours de cette seconde année de l'olympiade, la commission Assurances a pu aller à la rencontre des comités départementaux et régionaux ainsi que des clubs. Plusieurs journées ou demi-journées d'information sur l'assurance fédérale ont été organisées : à Saintes (17) le 6 novembre 2021, à Olivet (45) le 19 février 2022, à Houlgate (14) le 26 février 2022, à Auxerre (89) le 12 mars 2022 et, enfin, à Langon (33) le 26 mars 2022. Nous remercions les comités qui se sont impliqués dans cette démarche et toutes les personnes qui sont venues assister aux différentes réunions. Ces rencontres sont l'occasion de mieux faire connaître l'assurance fédérale, d'attirer l'attention des clubs sur les obligations d'assurance et sur l'importance d'être bien couverts et de répondre aux diverses questions qui ne manquent pas de se poser.

Plusieurs réunions avec l'assureur fédéral ont eu lieu, soit au siège fédéral, soit dans les locaux d'Amplitude Assurance (cabinet Gomis & Garrigues) à Toulouse (31). Des visioconférences ont été également organisées pour de courtes réunions sur des sujets précis. Des échanges ont lieu ponctuellement lorsque la commission Assurances est saisie par un licencié ou un club sur telle ou telle difficulté qu'il rencontre dans le cadre de son sinistre. Même si la Fédération ne gère pas les sinistres, nous essayons, en relation avec l'assureur, de faire avancer les dossiers, de trouver la meilleure solution possible au problème rencontré et de faire en sorte que le licencié ou le club reçoive les explications qu'il est en droit d'attendre par rapport à sa situation.

Très souvent, la problématique des délais dans l'indemnisation des victimes est liée au fait qu'elles sont insuffisamment couvertes et qu'il faut alors engager un recours en responsabilité auprès du responsable du sinistre. Ceci entraîne des délais qui ne sont pas du fait de notre assureur mais de la partie adverse ou bien... de la justice. Afin d'éviter cette situation, la solution est, quand c'est possible, de ne pas faire d'économie sur sa propre couverture d'assurance et d'être bien couvert. Nous renouvelons notre recommandation pour la formule " Grand Braquet " qui couvre, notamment, les dommages au vélo, et facilite l'indemnisation en évitant les recours. Enfin, nous recommandons aux clubs et aux comités de " jeter un œil " aux options " Protection juridique " et " Auto mission des déplacements bénévoles " qui peuvent être bien pratiques lorsqu'un souci survient. Nous continuerons de faire mieux connaître ces différentes options.

La commission Assurances est régulièrement sollicitée pour toutes questions d'assurance qui ne manquent pas de se poser, qu'elles soient générales ou plus particu-

lières, notamment à l'occasion de grandes manifestations (Semaine Fédérale, Paris-Brest-Paris...).

À notre demande, et sur les recommandations de notre consultant, la Fédération dispose désormais d'une couverture d'assurance " cyber ". Comme toute entreprise, nous ne sommes pas à l'abri d'une attaque malveillante et nous devons nous protéger des conséquences que cela pourrait avoir sur le fonctionnement de la Fédération. Les démarches mises en œuvre nous ont permis d'obtenir une couverture satisfaisante à un prix acceptable.

Nous restons à votre disposition pour toute question relative à la couverture des risques liés à notre pratique, et à votre écoute pour toute suggestion que vous auriez à faire pour l'amélioration de notre contrat d'assurances.

RAPPORT POUR LE CENTRE NATURE " QUATRE VENTS "

• **Dominique Lamouller – Président de la commission Centre nature " Quatre vents "**

L'année 2022 suivra celle de 2021 au niveau de ses activités et de la fréquentation avec les réminiscences des contraintes de la pandémie. La mise en œuvre des nouveaux équipements de sécurité du centre nature des Quatre vents, a été réalisée avec une ouverture tardive. Le blocage du gîte pour travaux réalisés du 9 au 20 mai et la fermeture imposée de l'hôtel ont pesé sur l'activité du centre.

La prise de fonction de Nathalie Deschamps en tant que directrice du centre le 2 mai et l'arrivée de nouveaux éléments pour le personnel doivent donner une dynamique renforcée en 2022 et 2023.

On note quelques nouvelles initiatives comme la mise en place d'un économat avec une base de données produits, amélioration des tarifs, émission quotidienne de fiches de sorties " produit " suivi de stocks, la mise en place d'un kit ménage dans les cottages – style location de mobil home-, la révision des menus avec préférence pour les coûts matières moins élevés

Production d'un encart avec photos présentant les activités du Centre nature des Quatre vents dans la revue produite par la mairie d'Aubusson-d'Auvergne et destinée aux villages avoisinants.

Locations de vélos, utilisation du spa, location de salle et la restauration avec les repas et fêtes de famille.

Les objectifs sont de :

- préparer des plaquettes pour diffusion auprès des CE de grandes entreprises pour insertion de nos séjours dans leur catalogue de vacances ;

- accueillir :

- > des classes vertes et profiter des dortoirs et chambres en gîte pour un public au budget serré ;
- > des week-ends d'intégration des grandes écoles de la région ;
- > des week-ends *Team building* pour les entreprises dans un rayon de 100 km ;
- > d'autres fédérations de pleine nature, clubs de randonnée pédestre, nordique....

Des prévisions d'aménagements sont à l'étude :

- utiliser le petit bureau actuel pour réaliser des WC clients ;
- aménager la salle de réunion de l'ancien bâtiment en bureau de direction avec les espaces d'archive de documents et placards nécessaires, un téléphone chacun et suffisamment d'espace ;
- utiliser les anciennes douches pour en faire la salle de bains du logement de fonction.

Autres éléments importants :

- le projet de loi de finances rectificative pour 2022 prévoit la suppression de la contribution à l'audiovisuel public dès cette année, tant pour les particuliers que pour les professionnels. Ce qui engendrera le remboursement du 1^{er} semestre 2022 déjà réglé ;
- les prix des denrées alimentaires ont explosé pour certaines références jusqu'à 39 %. Il est devenu bien difficile de préserver des marges, tout en fournissant une alimentation de qualité. Il paraît nécessaire de revoir à la hausse le prix des repas.

Une communication renforcée et régulière permet de mieux faire connaître notre centre de cyclotourisme. La mise à jour régulière du site Internet contribue à cette information dynamique.

On peut remercier l'ensemble du personnel du centre nature des Quatre Vents d'avoir su s'adapter afin d'ouvrir les portes aux cyclotouristes le plus tôt possible dans de bonnes conditions de sécurité collective.

L'action est toujours en cours pour la subvention en liaison avec le CNOSF pour financer une dernière phase de travaux. Plusieurs dossiers sont à mettre en œuvre pour 2023. Cela comprend la mise en place de quelques locaux techniques, l'étude d'une organisation nouvelle de l'équipe, l'ouverture du centre toute l'année. Nous attendons les résultats de notre demande de subventions pour entreprendre ces travaux finaux et mettre en œuvre un fonctionnement plus dynamique.

Nous avons validé officiellement le principe pour que le Centre nature des Quatre vents devienne le " Centre national de formation du vélo ".

Un message qui reste toujours d'actualité : il est important que les clubs, les CoDep et les CoReg fassent de manière plus dynamique la promotion du Centre nature des Quatre vents afin de promouvoir toutes les activités

diversifiées du cyclotourisme. C'est un lieu de rencontres et d'échanges inter générations entre toutes nos régions de France, sur route et sur chemin, y compris pour les marcheurs.

Le Centre nature des Quatre Vents est partie intégrante de toutes les activités fédérales et de cyclotourisme sur le territoire national. En ce sens le rôle de la FFCT est de mutualiser toutes ces ressources pour développer notre pratique.

COMMISSION COMMUNICATION

- **Yves Bigel – Président de la commission Communication**

Dans le cadre du plan de communication 2021-2024 qui a défini les orientations et objectifs de communication pour les années à venir autour de la plateforme " *Offrir un cadre accueillant pour pratiquer le vélo en sport ou en loisir* ", nous déclinons les actions de communication sur plusieurs axes :

- services aux licenciés,
- accompagnement des Clubs/Structures,
- communication institutionnelle, promotion grand public,
- communication vers des publics cibles, partenariats.

En 2022, le plan de communication s'est concrétisé autour d'une campagne de promotion globale ancrée sur deux périodes : Printemps à vélo, Rentrée à vélo. Cette campagne a permis d'intervenir dans l'ensemble des axes du plan de communication. Elle a été construite sur la base des bilans travaillés avec les structures sur chaque action (questionnaires).

• LES CAMPAGNES DE PROMOTION 2020/2021

Ces campagnes avaient pour objectif d'apporter des outils de promotion aux clubs et structures pour l'accueil de nouveaux licenciés.

Campagne de promotion " Rentrée à vélo " 2021 :

Kits de communication pour nos clubs : plus de 700 commandes de kits par les clubs avec 80 % des Comités départementaux répondant pour centraliser ces commandes.

Campagne de promotion " Printemps à vélo " 2022 :

Kits de communication pour nos clubs : près de 480 kits commandés répartis dans 60 Comités départementaux. Nous avons aussi réapprovisionné à la demande en Livrets d'accueil, destinés aux nouveaux licenciés.

Presse : envoi du *Dossier de presse* de la Fédération à chaque structure, avec transmission du fichier des contacts presse locaux à la demande.

Ces outils sont complétés par un kit de communication en ligne mis à jour régulièrement : <https://kitcommunication.ffvelo.fr>

• PLATE-FORME EN LIGNE DE PERSONNALISATION D'OUTILS DE COMMUNICATION

L'accompagnement des clubs et structures vers cette plateforme. Ce travail est mené, en lien avec un groupe de travail comprenant des structures et clubs. L'objectif est de proposer aux clubs, la possibilité de personnaliser affiches, flyers et autres documents de promotion à partir d'une base simple. Ce nouvel outil sera un véritable atout pour promouvoir vos actions, tout en gagnant du temps pour proposer des documents de grande qualité. Cette plateforme devant être mise en ligne en fin d'année 2022, sera déployée au fil de l'année 2023.

• LIEN ENTRE LA FÉDÉRATION ET SES MEMBRES

L'outil d'envoi des newsletters mis en place en 2020 fait ses preuves et permet de faciliter l'envoi d'informations ciblées. Toutes les newsletters sont envoyées régulièrement à leurs destinataires. Nous notons une forte augmentation de ces envois, en raison de la crise sanitaire ; ci-dessous le nombre d'éditions en 2021/2022

- Structures x 15 (20)
- Licenciés et grand public x 20 (13)
- Jeunes x 1

Des newsletters plus spécifiques sont également destinées aux éducateurs, participantes de Toutes à vélo, collectivités ou encore nos Territoires labellisés.

Nous avons également utilisé cet outil pour les relances concernant les affiliations et adhésions.

• ACCOMPAGNEMENT DES COMMISSIONS FÉDÉRALES

- Sécurité : refonte et réédition de la Charte cyclable et du Mémoire ;
- Sport-Santé : coédition d'un magazine Sport-Santé dédié au vélo ;
- VTT/Gravel : lien partenariat avec la presse et édition d'une vidéo de promotion ;
- Longues distances : accompagnement du déploiement du label institutionnel.

Des communications ont été adressées aux collectivités locales et élus nationaux, notamment autour du " Savoir rouler à vélo ". L'objectif est de promouvoir les actions des clubs et structures pour l'éducation à la pratique du vélo.

• PARTICIPATION AUX DIFFÉRENTS SALONS

Fin 2021, la Fédération était présente à nouveau au salon des Maires et des Collectivités locales, avec la présentation de la nouvelle Charte cyclable et les signatures des nouvelles Bases VTT et nouveaux Territoires vélo.

Nous participons aux salons dont la thématique est le cyclotourisme et le tourisme à vélo en général. En 2021/22, nous étions présents sur un salon régional à Dijon et un événement vélo en Seine-et-Marne, dans le cadre de partenariats. Nous avons également obtenu une visibilité à " Tous en selle ", festival du film sur la

thématique du vélo, qui a eu lieu à Paris, puis en tournée en régions. Enfin, nous étions au salon Destinations nature, avec des conférences autour des conseils pour débiter le vélo et voyager à vélo, et un stand de promotion de nos activités.

• RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Des communiqués sont adressés et ciblés selon les sujets abordés (plus d'une dizaine). Ils sont regroupés dans une rubrique sur le site Internet : <https://ffvelo.fr/espace-presse/>. Vous pouvez également vous en faire les relais.

Un contact permanent est maintenu avec les journalistes de la presse spécialisée.

Des interventions ponctuelles ont été relayées par radio et télévision suite au procès d'auteurs d'accidents de la route.

La cible des blogueurs-blogueuses continue d'être travaillée, afin d'accroître le réseau de relais de notre activité. Plusieurs partenariats ont été conclus pour un suivi durant des voyages itinérants en France. Par exemple, nous travaillons avec Axel Carion, ambassadeur de la Fédération pour le voyage à vélo, qui réalise des tutos pratiques.

Chaque mois, une page promotionnelle est publiée dans le magazine Vélo Tout-Terrain, dans le cadre de notre partenariat.

Nous produisons régulièrement des informations avec la web radio " Radio cyclo ".

Nous avons également acheté de l'espace publicitaire dans la presse spécialisée notamment pour les Vertes Tout-Terrain, les Cyclomontagnardes, les Bases VTT, veloenfrance.fr.

• ÉVÈNEMENTS

En plus de notre présence sur les salons, nous avons accompagné sur le plan promotionnel les événements phares du cyclotourisme en France : Semaine fédérale, Cyclomontagnardes, Vertes Tout-Terrain, Mai à vélo... par des actions spécifiques ciblant le grand public et des relations presse.

Mai à vélo est développé par un collectif regroupant l'État et les acteurs du vélo. Nous participons à sa mise en place : lien avec nos clubs par l'aide promotionnelle, accompagnement de la recherche de partenariats et de la définition des stratégies de communication.

• PARTENARIATS

Des partenariats techniques sont toujours développés ainsi que les offres du Club avantages. Les licenciés bénéficient de réductions chez les partenaires membres de ce réseau, et la Fédération est référencée dans leurs outils de communication.

Nous poursuivons notre partenariat avec le Petit futé, éditeur de guides touristiques. Dans ce cadre, la Fédération bénéficie d'une visibilité forte dans les guides vélo, et dans les pages web de certains guides régionaux. Nous recevons des guides numériques, et diffusons une promotion dans une newsletter du partenaire.

Nous développons notre partenariat avec IGN, par la coédition de cartes vélo, dans le cadre desquelles un lien fort est fait avec les circuits veloenfrance.fr et nos clubs.

Le partenariat avec AG2R - La Mondiale continue pour le développement de la pratique du vélo pour tous à des fins de prévention-santé et le développement de la mixité handi-valide dans la pratique du vélo dans nos clubs. AG2R - La Mondiale est " partenaire du cyclotourisme pour tous avec la Fédération française de cyclotourisme ". Parmi les actions communes de ce partenariat :

- les Rassemblements " Vivons vélo " (organisés dans une vingtaine de villes en France sur plusieurs dates, encadrés par nos clubs de cyclotourisme, qui bénéficient d'une dotation financière par AG2R) ;
- l'appel à projets " Accessibilité du cyclotourisme aux personnes en situation de handicap ", renouvelé cette année, avec une dotation de 50 000 euros à répartir parmi les différents projets proposés par les clubs (dotation pour achat de matériel adapté).

Nous prolongeons notre partenariat avec l'événement " Tous en selle ", festival du film documentaire sur la thématique du vélo.

• GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

Nous avons continué d'adapter la communication de la Fédération avec deux objectifs : l'information et l'accompagnement auprès de nos structures, des licenciés et du grand public. C'était notamment le cas fin 2021 et début 2022.

• MULTIMÉDIA ET RÉSEAUX SOCIAUX

Nous avons mis à jour nos sites Internet et continué les évolutions techniques qui permettent un meilleur suivi de nos outils.

Par exemple :

- poursuite des travaux pour la mise en place d'une application *veloenfrance* ;
- nettoyage complet des domaines (sites CoDep CoReg, Boutique fédéral) afin de réparer des problèmes récurrents signalés ;
- après une nouvelle mise à jour partielle de *ffvelo.fr* et *cyclotourisme-mag*, leur refonte va être engagée prochainement, tout comme la mise à jour du site du Centre nature des Quatre vents.

Ces travaux techniques sont essentiels pour la transition numérique de la Fédération.

Nous avons également amplifié notre accompagnement vers les structures et organisateurs d'événements avec

notamment le soutien à la création de sites Internet dont celui de la professionnalisation, outils de planification du bénévolat, ou encore gestion des campings fédéraux pour les Semaines fédérales.

Nous poursuivons notre développement de visibilité sur les réseaux sociaux. Facebook avec près de 16 900 fans en septembre 2022 (16 000 fans mi 2021) et Twitter 4 800 abonnés mi 2022 (4 500 abonnés mi 2021). De nombreux échanges y sont réalisés entre les internautes et la Fédération.

Toutes nos vidéos sont sur YouTube afin d'être facilement accessibles à tous. Vous y trouverez notamment tous les tutos pour le voyage à vélo et la longue distance.

La Fédération est également présente sur Instagram (plus de 3 200 abonnés actuellement contre 2 800 mi 2021) pour favoriser l'échange d'expériences à vélo, en photos.

COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

- **Martine Cano – Présidente de la commission Culture et Patrimoine**

Les démarches entreprises l'an dernier auprès de Philaposte pour solliciter l'édition d'un timbre pour célébrer le centenaire de la Fédération ont reçu une réponse favorable. Il nous reste à connaître la date d'émission. Parallèlement la fédération des Associations philatéliques, en charge de la Fête du timbre (ex Journée du timbre) nous a informés du thème 2023 : le voyage à vélo. Ce sera l'occasion de proposer des animations (rencontres, projections) sur ce thème.

Dans le cadre du Centenaire, un certain nombre d'ouvrages de personnalités du cyclotourisme (livres épuisés) sont en cours de réédition grâce au travail réalisé par Gilbert Jaccon. Une plaquette retraçant les faits marquants de notre Fédération sera également réalisée. Par ailleurs, des événements et animations en région sont également envisagés pour 2024.

• PÂQUES-EN-PROVENCE

Après deux reports, la concentration pascalle a enfin pu se tenir à Blauvac (84) et a permis de chaleureuses retrouvailles. Les éditions 2023 et 2024 sont prévues respectivement à Brantes et à Pernes-les-Fontaines dans le Vaucluse. 2023 sera l'occasion d'un hommage à Raymond Henry, longtemps maître d'œuvre de cette manifestation.

• PRIX PHOTO-LITTÉRAIRE PIERRE ROQUES

Comme l'an dernier, un seul prix a été accordé. Il est attribué à l'auteur d'un récit de voyage en Europe centrale.

• BOURSE DU JEUNE VOYAGEUR INTERNATIONAL SOUVENIR JACQUES VICART

Plusieurs demandes ont été reçues par la Fédération. Toutes ne correspondaient pas au cahier des charges. En 2022, Tanguy Cléirec a été lauréat de la bourse pour un voyage Europe-Asie ; il est possible de suivre son périple " Transeurasie " sur Cyclotourisme-mag.

En 2023 la Fédération soutiendra deux projets : l'un sur la " remontée " de l'Afrique orientale par Pauline Kieffer et Matthieu Blanc et l'autre sur un voyage de la Terre de feu à Vancouver par Pierre Blivet.

• COMMISSION PHOTO-VIDÉO

En 2022 le jury, retrouvera une " vraie " réunion afin de mieux discuter des œuvres présentées. Le thème retenu pour cette année était " La nature en ville ". Les noms des lauréats du concours seront divulgués lors de l'Assemblée générale. Le sujet 2023 sera consacré à " Chemins et sentiers ".

REVUE FÉDÉRALE " CYCLOTOURISME "

- **Michel Savarin – Rédacteur en chef**

Depuis deux ans, dans ce rapport d'activité, je vous fais part de notre gestion au quotidien tout d'abord au cœur de la crise que nous avons tous subie, puis enfin du retour à une vie proche de la normalité.

Dans cette tourmente, chacun au niveau de ses responsabilités fédérales s'est efforcé de préserver le fonctionnement de notre Fédération et la communication à laquelle la revue participe a été un élément essentiel du lien entre nous tous.

Notre revue durant ces derniers mois a su s'adapter sur certains points avec de nouvelles pratiques que notre Fédération veut promouvoir telles le Gravel ou l'engouement envers les longues distances, des nouveautés techniques et toujours des pages Santé permettant à chacun de faire évoluer son comportement afin de se prendre en charge avec lucidité. Nos " chefs " de rubriques sont tous d'une rare compétence dans leur domaine et participent grandement au fait que notre revue soit très appréciée également en externe. Même si notre modestie peut en souffrir, ce doit être notre fierté. Donc encore et toujours, un grand merci à toute l'équipe qui m'entoure, équipe qui a continué à fonctionner durant les mois passés presque comme avant grâce aux moyens techniques que nous permet l'époque que nous vivons. Nous avons pu enfin nous réunir et nous revoir en fin d'été pour notre plus grand plaisir - avec sans doute un peu plus de rides et de cheveux blancs - car nous savons tous que rien ne remplace totalement une présence physique et des échanges directs.

Certes, comme dans beaucoup d'autres commissions, le rajeunissement n'est toujours pas au rendez-vous et c'est bien regrettable à l'heure où certains ont le souhait de passer la main à la fin de ce mandat. Nous n'y sommes pas encore mais le temps avance vite. N'hésitez pas à vous manifester, n'ayez ni crainte ni frilosité. La tâche est exaltante et enrichissante pour soi-même. Je n'apprendrai à personne que c'est le sel du bénévolat si nécessaire à notre fonctionnement.

COMMISSION PRÉ-ACCUEIL

- **Marie-Christine Dudragne – Présidente de la commission Pré-accueil**

Après deux années problématiques, nous avons enregistré un fort engouement pour valoriser les actions de la convention Pré-Accueil.

Les clubs semblent plébisciter ce dispositif, puisque le taux d'augmentation des enregistrements sur 9 mois, entre 2021 et 2022, est de 8 %. Au 31 août et à titre de comparaison, la région Bretagne enregistre cette année plus de 10 % de conventions. L'Île-de-France, compte cette année 12,50 % d'enregistrements. La région Provence-Alpes - Côte d'Azur arrive en tête avec 20,83 % de signatures de conventions.

La refonte des documents, avec plus de visibilité et d'accessibilité sur le site fédéral et la diminution du nombre de sorties ont très certainement favorisé cette augmentation.

Les présidents des comités départementaux, principaux interlocuteurs auprès des clubs de leur département, devront encore promouvoir ce dispositif, qui permet de "recruter" des nouveaux licenciés.

Mes remerciements s'adressent à tous ces clubs qui ont participé à cette réussite, mais aussi à Delphine Deker, salariée de la Fédération qui suit ce dossier avec assiduité et principalement au seul membre de cette Commission, actif depuis de nombreuses années, M. Christian Huort.

COMMISSION FÉMININES

- **Marie-Christine Dudragne – Co-Présidente de la commission nationale Féminines**
- **Lydie Chenot – Co-Présidente de la commission nationale Féminines / Référente du réseau des ambassadrices et de la mixité**

Rappelons le temps fort de septembre 2021 avec "Toutes à vélo" à Toulouse, événement sur lequel nous étions revenues lors de l'AG de Nevers. Ce fut une très belle

organisation grâce à l'équipe du Comité départemental de Haute-Garonne et le soutien de nombreux clubs de la région toulousaine et au-delà des départements voisins. Ce fut une réussite sportive, humaine et festive.

En 2022, une première réunion s'est tenue au siège fédéral avec les responsables des commissions féminines des Comités régionaux pour lancer la campagne "Toutes et Tous à vélo" à Paris dimanche 2 juin 2024.

Deux temps forts pour 2024 : les 100 ans de la Fédération et les Jeux olympiques de Paris.

Labélisée "Terre de Jeux", la Fédération souhaite en 2024 associer l'ensemble des licenciés (femmes, hommes, handi, jeunes, ...) à cette grande manifestation vélo.

Une convergence des différents départements et régions par des groupes identifiés ou d'individualités, ainsi que le "Vel'Europe 2024" se retrouveront à l'issue d'une randonnée à vélo pour une grande fête autour d'un pique-nique géant à Paris (lieu à confirmer).

Cette grande randonnée des sites olympiques de Paris symbolisera l'anneau olympique (une roue) avec différentes portes d'entrée (à définir) et sera accessible au plus grand nombre tout au long du parcours.

COMMISSION NATIONALE DE FORMATION

- **Claude Robillard – Président de la commission nationale de Formation**

Le séminaire annuel de la commission nationale Formation (CNF) s'est déroulé comme convenu en présentiel les 16 et 17 octobre au FIAP Jean Monet (75). L'année 2021 – 2022 a pratiquement retrouvé le déroulé classique des formations. Qu'en est-il des effectifs enregistrés ?

Année	Animateur	Initiateur	dt JEF	Moniteur	Spécifiques	dt dirigeant	Total
N	675	286	108	60	854	195	1 875
N-1	249	225	86	18	95		587
N-2	531	256	81	62	1 060		1 909
Évolution N1/N2	- 53 %	- 12 %		- 71 %	- 91 %		- 69 %
Évolution N/N2	27 %	12 %	33	- 3 %	- 19 %		- 2 %

• LA FORMATION ANIMATEUR

Elle connaît une progression de 27 % par rapport à l'année d'avant la crise sanitaire ce qui est de très bon augure. Elle a deux finalités : celle d'accueillir de nouveaux licenciés dans le club et celle qui permet l'accueil de mineurs dans le cadre de l'École française de vélo (EFV).

LA FORMATION INITIATEUR

Elle registre une progression moins importante (12 %) cela étant lié au fait qu'il a été difficile pour les clubs d'organiser des séjours dont le compte-rendu par l'intéressé permet de valider la qualification. Le fait de retrouver une situation sanitaire moins contraignante permet d'envisager une reprise de ces formations qui nécessitent des exercices de pratique post-stage présentiel.

• LA FORMATION MONITEUR

Elle subit les contraintes de la crise sanitaire et des problèmes liés au manque de disponibilité des candidats potentiels. Réflexion sur la formation à distance qui se heurte actuellement au manque de moyens disponibles par la FOAD (Formation ouverte et/ou à distance). Des expérimentations vont être proposées pour redonner envie et dynamisme à ces éducateurs.

Le souci de la CNF d'aller encore plus profondément au fond des choses et de répondre aux attentes de la base a engendré la mise en place des groupes de travail.

Les dirigeants sont la base du fonctionnement de nos structures et de leur développement. La réglementation évolue, la société évolue ; il convient de s'adapter. Les stages de formation proposés dans les départements connaissent un succès qu'il convient d'élargir. Les thèmes abordés répondent aux attentes des acteurs du terrain. Les structures qui ont mis en place ces stages constatent une progression dans leurs effectifs.

• LES JEUNES ÉDUCATEURS FÉDÉRAUX

Cette formation de cinq journées consécutives rencontre un succès (+ 33 %) qu'il convient de développer dans les régions peu pourvues en structures jeunes. La jeunesse d'aujourd'hui est la Fédération de demain.

• LE CENTRE DE RESSOURCES

La documentation fédérale est très dense et devient rapidement obsolète. Afin de remédier à ce problème un groupe de travail a passé en revue l'ensemble de la documentation et a procédé à une révision complète de celle-ci. Ainsi chaque licencié selon son niveau de qualification peut sans difficulté accéder à une documentation à jour.

• LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ce n'est plus un constat c'est une évidence. La formation à distance, la visioconférence sont des outils que l'on met de plus en plus à notre disposition. L'adoption n'est pas évidente. Quelques solutions ont été expérimentées pour réduire les temps de présentiel. Des ressentis ont été exprimés. Il conviendra d'en tenir compte pour le futur.

• LA JOURNÉE ANNUELLE DES ÉDUCATEURS

La journée annuelle des éducateurs. Les qualifications éducateurs (Initiateur, Moniteur et Instructeur) font

l'objet d'une validation tous les cinq ans. Il est demandé à ceux-ci de fournir un compte-rendu d'activité et de participer à une Journée annuelle des éducateurs. Force est de constater, que compte tenu de la disponibilité de ceux-ci, ces exigences connaissent des difficultés à être satisfaites. La CNF réfléchit à des solutions qui seront proposées dans le courant de l'année.

• " LIAISON "

" Liaison " est une publication réalisée par la CNF et destinée aux éducateurs. On y trouve les comptes-rendus des réunions et des articles utiles aux éducateurs dans le cadre de leurs activités auprès des jeunes (EFV) mais aussi destinée aux licenciés en général. De papier envoyé par courrier postal elle est devenue newsletter. Ce qui constitue une nouveauté mais qui fait aussi l'objet de remarques que nous allons devoir corriger.

• LA FORMATION INSTRUCTEUR

Cette formation prévue d'une durée de sept jours a connu ces dernières années une chute de la motivation pour celle-ci, à un point tel que deux sessions consécutives ont dû être annulées faute de candidats en nombre suffisant. La CNF a proposé de faire évoluer celle-ci en proposant un déroulé en deux parties.

- La première de deux jours en présentiel constituée d'apports fondamentaux. Le Projet sportif fédéral étant la base du référentiel formation (ex Plan de formation) il constitue le fil conducteur des différents niveaux de formation. L'instructeur est un formateur de formateurs mais aussi un producteur de savoirs.

- La seconde partie de la formation Instructeur répond à ce besoin de la production de savoirs. Chaque candidat a exprimé la problématique qu'il souhaitait développer. Les thèmes sont très variés et devraient apporter une base documentaire non négligeable. Les soutenances orales prévues au début de l'année permettront, à n'en pas douter, de prouver la richesse de ces productions.

• L'ALTERNANCE

On le constate chaque jour la formation en alternance est de plus en plus prisée et à tous les niveaux. À la CNF, des propositions ont été faites, elles n'ont pu aboutir. Cependant, la réflexion continue, des expérimentations vont être proposées.

• LA GESTION INFORMATISÉE DE LA FORMATION

Cette technologie mise à disposition des structures constitue une avancée phénoménale quant aux solutions qu'elle permet. Au niveau du CoDep, le délégué départemental Formation ou/et le président inscrivent les formations animateur et les spécifiques (dirigeant, mécanique, pilotage, sécurité, etc.). De ce fait, la ristourne accordée aux structures est directement affectée à la structure qui inscrit. Le responsable pédagogique est obligatoirement un formateur (Instructeur, Moniteur voire Référent). Au niveau du CoReg, le délégué régional Formation ou/et

le président inscrivent les formations Initiateur, Jeune Éducateur fédéral, Moniteur et les spécifiques (idem CoDep). Une fois encore, la ristourne accordée et calculée par rapport aux effectifs inscrits est affectée à la région concernée. À noter, qu'une validation par la CNF au regard de la thématique et du contenu proposé est effectuée.

• LE " SAVOIR ROULER À VÉLO "

Les éducateurs de la Fédération sont habilités à intervenir auprès des jeunes à partir de 6 ans et jusqu'à 11 ans. La formation d'une dizaine d'heures est constituée de trois blocs. Les deux premiers se déroulent en milieu protégé et le troisième en milieu partagé. Ce dernier bloc correspond aux séances organisées dans les Écoles françaises de vélo. Les clubs ayant une EFV ont tout intérêt à se rapprocher de ces publics pour :

- 1) faciliter la maîtrise de la circulation à vélo en milieu partagé des jeunes,
- 2) accroître leurs effectifs ; de plus, l'engagement dans ce processus peut générer des aides à l'investissement.

• SYMPOSIUM

En 2018, la CNF avait initié son séminaire par un symposium qui s'était déroulé à Bourges (18). Ce symposium avait débouché par la volonté de construire à la Fédération un système numérique qui intègre l'ensemble des fonctions numériques. Ce sujet est toujours d'actualité et fait l'objet de réflexions pour que ce vaste projet puisse voir le jour.

La CNF est persuadée qu'une étroite collaboration transversale avec les autres commissions (Jeunes, Sécurité, VTT, Tourisme, Sport-Santé) est une nécessité si l'on souhaite agir pour le développement de la Fédération française de cyclotourisme.

COMMISSION GRANDES MANIFESTATIONS

• Ghislaine Charton – Présidente de la commission Grandes manifestations

Après deux années bousculées par le Coronavirus, cet exercice a repris quelques couleurs. La commission s'est réunie deux fois cette année afin de traiter des évolutions possibles du règlement et de la promotion des brevets en particulier. Les homologateurs de brevets de tourisme ont utilisé tous les moyens de promotion dont dispose la Fédération française de cyclotourisme pour les promouvoir : des articles ont pu être publiés sur *Cyclotourisme-mag*, dans la revue *Cyclotourisme* et dans des newsletters. À l'heure des bilans, il semble qu'au vu des résultats obtenus, les actions de Jean-Marc, Jean-Paul, Jean-Louis, Francis et Eric n'ont pas été vaines. Des

randonnées de pur tourisme sans aucune limite de temps, il y en a pour tous les goûts : n'hésitez pas à demander des renseignements auprès des délégués et à participer encore plus nombreux aux brevets de tourisme.

Comme chaque année, début septembre, lors de l'écriture de ce document, le bilan des brevets et manifestations à label organisés par notre Fédération ne peut être exhaustif ; les activités de l'automne viendront abonder les chiffres présentés ci-dessous. Un bilan définitif sera établi en début d'année 2023. Il en sera fait mention lors de notre réunion de commission de printemps.

• LES BREVETS DE TOURISME

Brevets des Parcs

Une belle reprise pour cette année : 8 lauréats sont connus au titre du brevet " À travers les parcs " ; sans rupture d'approvisionnement de cartes de route, ce nombre aurait sans doute été plus élevé.

Brevets des provinces françaises (BPF)

Sur un an glissant, 2 216 cartes ont été homologuées, contre 1 972 cartes pour la même période l'an passé. La reprise semble s'amorcer avec près de 13 % de progression.

Brevet de cyclotourisme national (BCN)

Près de 115 cyclotouristes (dont un tiers de féminines environ) ont transmis plus de 160 cartes à homologuer représentant plus de 1 400 départements. À ce jour, 6 participants sont lauréats du BPF BCN en 2022. Il est évident que ces chiffres ne représentent qu'une tendance ; le maximum de cartes arrive fin août- début septembre, aussi les résultats seront bien supérieurs.

Nos deux " homologateurs ", Jean-Marc Lefèvre (BCN) et Jean-Louis Rougier (BPF) ont proposé une nouvelle " Règle du jeu " de ces brevets (voir sur l'Intranet - Gestion documentaire - Brevets tourisme) : pas de grandes modifications, mais des adaptations quant aux contrôles sur les sites et une transmission pour validation des cartes de route par Internet.

Mer-Montagne

Les brevets Mer-Montagne ont enregistré une belle participation : 120 inscrits (un cinquième de féminines) ; 77 brevets ont été validés. Cette tendance à la hausse constatée fin août est encourageante. Le délégué Jean-Paul Bonin, en charge de l'homologation a demandé et obtenu une modification au règlement, à savoir la suppression de l'envoi de la carte postale et son remplacement par une photographie avec le vélo, devant le nom de la commune de départ, à mi-parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Brevet d'initiation au cyclotourisme familial (BICF)

Compteur à zéro actuellement. Ce brevet est méconnu, il peut être présenté sous forme de jeu aux familles.

Voyage itinérant (VI)

Cette année les homologations sont d'environ 1 026 voyages validés, le double de l'an dernier à la même époque. Le bilan ne sera établi que début octobre comme chaque année. Dès à présent, nous serons en progression par rapport aux valeurs de l'an dernier.

Randonnée permanentes (RP)

Cette année, le délégué a labellisé quatre randonnées permanentes :

- 355/20 La Randonnée des mousquetaires gascons 32 - Gers, CoDep 32 ;
- 357/21 Crêtes et côtes de Provence, 13 - Istres
- 358/21 Randonnée du Parc naturel régional de la Brenne - 36 - Indre, CoDep 36 ;
- 361/22 Le raid d'Occitanie - CoReg Occitanie

Neuf dossiers sont en cours d'instruction auprès du délégué, Serge Massot. Lors de la réunion du Comité directeur fédéral de mai, il a été décidé que les RP non labellisées passent en dénomination circuits.

En septembre, le CD a arrêté que lors de la demande de labellisation d'une RP, l'homologateur aura à charge de signaler si oui ou non le créateur est d'accord pour que la grille détaillée du parcours apparaisse sur veloenfrance.fr

De nouveaux labels seront sans doute attribués avant la fin 2022 pour les projets portant un intérêt touristique et culturel comme le stipule le cahier des charges.

L'enquête annuelle auprès des gestionnaires de randonnée permanente est en cours. Elle permettra au délégué, Serge Massot, de faire un bilan global en fin d'année. Par ailleurs, des plaques de cadre " RP " sont disponibles pour les Randonnées permanentes à label à la boutique fédérale.

Brevet Européen UECT 2022

Les brevets européens continuent à intéresser les Français mais aussi les étrangers. Cette année, vingt brevets ont été décernés dont douze pour des Polonais et huit pour des cyclos français. Quelques données statistiques : 476 cartes homologuées entre 2006 et 2022.

Challenge de France

2022 est redevenue une année normale pour ce challenge : les AG, les formations, les manifestations à label, les brevets, les critères et toutes manifestations avec les Jeunes, etc se sont déroulés sans contraintes sanitaires ou presque. Les envois de fiches par les structures, les organisateurs ou les gestionnaires, à l'issue de chacune de ces activités ou manifestations n'ont pas permis au délégué d'obtenir l'exhaustivité des données. Il s'avère que ce sont bien souvent les mêmes responsables qui tardent ou négligent à transmettre ces informations, pénalisant par ce fait les clubs participants. Après publication des résultats en novembre, le délégué est amené à répondre aux nombreuses demandes de clubs quant à leur classement et au détail des participations prises

en compte. Ces négligences lui sont parfois reprochées bien qu'il ne puisse y remédier.

La totalité des informations prises en compte pour l'exercice 2022 sera connue fin septembre. À ce jour, le bilan partiel indique que 69 % des AG de CoDep, 100 % des AG de CoReg sont transmises et enregistrées. Mises à part les manifestations Jeunes nationales, bien peu de celles réalisées en structures (CoDep et CoReg) sont remontées. Pour les manifestations à label, seule Pâques-en-Provence n'a pas fourni ses participations, malgré de nombreux rappels. Les Cyclomontagnardes (moins une) et les Vertes tout-terrain (moins deux) ont pratiquement toutes envoyés leurs données.

Concernant les brevets touristiques, les brevets de distances, les nuitées au Centre nature des Quatre vents et les structures labellisées, Écoles françaises de vélo, toutes ces informations seront transmises par les délégués et le siège fédéral comme habituellement fin septembre. Le règlement pour l'exercice 2023 sera identique à celui de l'exercice 2022, à moins que certaines nouvelles demandes ne soient formulées et validées par le Comité directeur en octobre prochain.

Urgent : l'appel à candidatures pour assurer le remplacement du délégué est ouvert afin de pouvoir assurer une transition en binôme durant quelques mois et garantir la pérennité du Challenge de France.

• CONCENTRATIONS NATIONALES 2022

Les concentrations nationales de Pâques, de la Pentecôte et de l'Ascension sont des événements incontournables dans la vie de la Fédération. Pourtant cette année, celles-ci ont connu des fortunes diverses. Hormis, Pâques-en-Quercy qui a vu une participation très honorable, les autres concentrations sont bien en-dessous des attentes de leurs organisateurs. La désaffection pour ces rassemblements pose question.

Pâques-en-Provence à Blauvac (84)

Plus d'une centaine de participants se sont rassemblés dans ce charmant village situé dans le Parc régional du mont Ventoux. Ils ont sans doute eu une pensée pour nos amis disparus récemment : notre historien Raymond Henry et Marcel Sarrazin, présents chaque année à cette concentration. Durant trois jours, les cyclotouristes ont pu sillonner les petites routes du Vaucluse grâce au club de l'ASPTT Carpentras. Espérons qu'en 2023, à Brantes (84), la participation au rassemblement sera plus à la hauteur de l'événement bientôt centenaire.

Pâques-en-Quercy à Cajarc (46)

La concentration pascalle a rassemblé près de 700 cyclotouristes (800 participants accompagnateurs compris). Cette manifestation bien ancrée dans les traditions fédérales tous les deux ans (ce sera trois ans dorénavant) propose durant ces trois jours, des circuits route, des Cyclodécouvertes ; quelques Flèches

pascales étaient aussi la destination de certaines équipes de rouleurs au long cours.

Ascension à Sauveterre-de-Guyenne (33)

Une concentration organisée par le CoDep de la Gironde a ravi tous les participants. Durant ce week-end, ils ont pu pédaler dans un très beau décor. Cette concentration a accueilli près de 300 cyclotouristes licenciés ou non.

Pentecôte " Autour du golfe du Morbihan " à Vannes (56)

La concentration nationale de Pentecôte autour du Golfe du Morbihan s'est tenue au parc Chorus, à Vannes durant tous ces trois jours. 260 cyclotouristes sont venus pratiquer leur passion sans compétition et découvrir le sud de la Bretagne autour du golfe ainsi que dans l'arrière-pays beaucoup plus vallonné.

Pentecôte à Guéret (23)

Pour ces trois jours, la concentration a rassemblé près de 200 participants ; ils ont pu s'adonner à la randonnée à vélo à travers la belle campagne creusoise et rencontrer de nombreuses curiosités patrimoniales. Des randonnées pédestres étaient aussi proposées ; elles ont permis aux accompagnateurs de découvrir paysages et monuments.

• **CONCENTRATIONS TRADITIONNELLES D'UNE JOURNÉE**

Candes-Saint Martin (37)

Cette traditionnelle rencontre, organisée par l'Union cyclotouriste de Touraine depuis 1931, est devenue " Concentration nationale " en 2015. Cette année, le 19 juin, 102 cyclos ont répondu présents.

Mas-de-la-Barque (30)

Le 28 août, 130 cyclotouristes se sont rassemblés à cette traditionnelle montée, instaurée par Gustave Vidal en 1937.

• **MANIFESTATIONS À LABEL PRÉVISIONS 2023**

Pâques-en-Provence du 8 au 10 avril à Brantes (84).

Ascension : aucune proposition à ce jour ; en attente.

Pentecôte : aucune proposition à ce jour ; en attente.

Concentration Familles : elle sera organisée sous l'égide du Comité départemental de Charente-Maritime.

Candes Saint-Martin (37) : 18 juin.

Mas-de-la-Barque (30) : 27 août.

Souvenir Velocio au col de Pavezin (42) : 24 septembre

L'Appel des Pyrénées - Antichan-Frontignes (31) : 8 octobre.

1. **SEMAINE EUROPÉENNE**

En 2022, la Semaine européenne a eu lieu à Mepel aux Pays-Bas. Plus de 800 cyclotouristes français étaient présents pour sillonner les contrées du nord de la Hollande, aux confins de l'Allemagne.

En 2023, cette semaine se déroulera du 1^{er} au 8 juillet en Espagne à Plasencia ;

Les discussions sont encore en cours pour 2024.

En 2025 ce sera au tour de la France, en Quercy, à Prayssac (46) dans la vallée du Lot.

En définitive, les participations aux concentrations traditionnelles d'une journée se maintiennent autour de 100 à 130 participants ; ces chiffres ont peu varié depuis des années. Par contre, des questions se posent pour la fréquentation des concentrations à label de Pâques-en-Provence, de l'Ascension et de la Pentecôte. Les conditions environnementales, énergétiques et financières des années à venir ne nous imposent-elles pas de revoir notre programmation ? Tout en maintenant les rendez-vous historiques ? Ne doit-on pas proposer une offre plus mesurée et mieux cadrée en accord avec les structures ?

• **SEMAINES FÉDÉRALES - VEL'EUROPE TOUR CYCLOTOURISTE** • **Jacky Brosseau, chargé de missions**

Par délégation de madame la présidente, je me suis occupé avec mon groupe de travail de trois activités :

1 - La prospection d'associations désireuses d'organiser des Semaines fédérales et le suivi technique et financier de celles-ci lorsqu'elles ont reçu l'agrément fédéral.

2 - L'organisation et l'encadrement du Vel' Europe, activité fédérale qui consiste à relier les capitales européennes à vélo pour terminer à Paris en 2024, année d'accueil des JO en France.

3 - Le " Tour cyclotouriste " qui lui se déroule en France tous les deux ans dont le but du périple est plutôt sportif, comme l'est le tour professionnel, certaines données techniques sont identiques : trois semaines avec des journées de repos mais bien entendu pas question de vitesse.

Ces trois organisations représentent un temps important pour la commission ; il faut créer les circuits, trouver les hébergements, gérer la restauration, la logistique etc. Pour l'encadrement cela représente au total plus de deux mois sur les routes de France et d'Europe. Je précise cela car souvent ce travail des bénévoles est ignoré par les participants, voire critiqué ce qui est dommage ; je tenais aujourd'hui à remercier ceux qui sont à mes côtés et qui œuvrent sans compter pour la réussite de ces manifestations.

Je citerai et je remercierai vivement :

Michel et Brigitte Bonneau de Nantes (44), Erick et Françoise Moranne de Fresnes (78), Gérard Duru de Moulins (03), Gérard Goutte de Vichy (03), Gérard Courville d'Alençon (61) et mon épouse Danièle du club de Niort (79) .

Qu'avons-nous fait en 2022 ?

La Semaine Fédérale de Loudéac (22 – Côtes-d'Armor), présidée par Dominique Lamouller a, comme toutes les

autres, subi des rebondissements au niveau de l'organisation puisqu'en plus du Covid, moins agressif mais encore omniprésent, il y a eu les événements en Ukraine qui ont engendré des hausses de prix de tout genre avec des conséquences non négligeables sur les prestations. Malgré tout cela, ce sont 8 000 cyclos (*) qui ont pu apprécier les circuits bretons et qui ont bénéficié du meilleur accueil malgré quelques minimes imperfections.

Quelques critiques ont été formulées surtout au niveau des prix en hausse pratiqués sur les produits consommables, mais même si je dois en frustrer certains, il faut bien admettre que les prix en général (inscriptions, campings, restauration et autres prestations) sont relativement bas par rapport aux frais engagés. Certains étaient plus bas qu'en 2021 et n'ont pu être modifiés car fixés un an avant pour l'établissement du bulletin d'inscription. En revanche nos prestataires eux n'hésitent pas à facturer les hausses tarifaires enregistrées en cours d'année. Cette situation inflationniste est récente et Loudéac n'a pas eu d'autre choix pour boucler son budget que d'augmenter certains tarifs de " consommables ".

C'est ainsi pour le carburant et dans les grandes surfaces où vous allez faire vos courses, pourquoi en serait-il autrement sur les SF ?

Pour la majorité des participants cette situation est comprise et acceptée, pour d'autres elle crée un état d'énerverment inadmissible et incompatible avec l'esprit de notre Fédération, cet état d'esprit est nocif et surtout décourageant pour le bénévole et par effet de ricochet pour les manifestations phares de la Fédération.

Je demande à chacun d'entre vous de faire preuve de compréhension et de se mettre à la place des organisateurs qui luttent pendant plusieurs années pour bien vous accueillir dans un équilibre financier, ce qui n'est pas toujours facile.

Malgré tout d'autres semaines fédérales sont en cours de préparation :

- 2023 Pont-à-Mousson (54),
- 2024 Roanne (42),
- 2025 Orléans (45),
- et peut-être dans le centre-ouest en 2026...

Nous ne pouvons que nous satisfaire de la volonté de ces organisateurs et les féliciter, la Fédération les soutiendra. Surtout soyez nombreux à venir

chez eux, ils le méritent bien et chaque région est belle, surtout à vélo comme chacun le sait. Soyez reconnaissants du travail fourni par les bénévoles, même si, parfois, vous attendiez encore davantage.

(*) Quelques chiffres :

- 12 pays représentés – 384 participants étrangers,
- 40 % de femmes,
- 394 cartes Découvertes,
- 60 participants pour le 300 km du Brevet des randonneurs mondiaux, 90 pour le 600 km,
- environ 300 participants pour les circuits Gravel,
- mais moins de 200 pour le VTT.

Le Vel' Europe 2022 : le circuit de 2 300 km qui nous a conduits de Dunkerque à Stockholm, en passant par Bruxelles, Amsterdam, Berlin, Copenhague, a été parcouru en 21 jours de vélos et 5 jours de découvertes des capitales. Hélas, pour des raisons liées à la sécurité nous n'avons pas pu traverser, comme cela était prévu, les pays Baltes jusqu'à Varsovie. Cette randonnée en Europe basée sur le tourisme à vélo a connu un vif succès pour les 41 participants (dont 5 Canadiens). Sur le plan sportif cette manifestation est à la portée de tous, surtout que les VAE sont les bienvenus.

Actuellement la commission est en cours de préparation de la saison 2023, et nous partirons en bus de Saint-Pourçain-sur-Sioule dans l'Allier pour un départ de Prague en République tchèque le 5 Mai 2023, ensuite nous rallierons, Vienne, Bratislava, Budapest, Ljubljana, Zagreb, Belgrade, Bucarest et Sofia où nous terminerons le 5 juin 2023.

Le Tour cyclotouriste n'était pas prévu en 2022, mais nous sommes en train de préparer celui de 2023. Il partira de Niort (79) le 19 août pour un retour le 9 septembre. Il sera composé de 20 étapes de 120 km en moyenne avec une journée de repos. Depuis Niort il partira vers la Loire pour rejoindre le nord-est de la France ; puis il descendra vers le sud en passant par les Vosges et le Jura. Il fera une incursion en Suisse pour rejoindre les Alpes du Nord, nous traverserons le Rhône au sud de Lyon pour filer vers la Lozère, le Limousin et regagnerons Niort.

Ce périple qui se veut sportif réservera quelques belles surprises notamment en gravissant quelques cols et routes mythiques pratiqués par le tour de France professionnel.

COMMISSION JEUNES

• **Christophe Dufour** • **Pascal Landais**

Co-présidents de la commission Jeunes

Après deux années, marquées par un nombre d'événements Jeunes réduits à cause de la Covid 19, tous les événements Jeunes ont pu se dérouler en 2022. On observe quelques évolutions pour certains :

- Semaine nationale et européenne des Jeunes,
- Critérium national des jeunes cyclotouristes route et VTT,
- Concours national d'éducation routière,
- Trait d'union des jeunes.

• SEMAINE NATIONALE ET EUROPÉENNE DES JEUNES (SNEJ)

Après deux reports consécutifs, l'édition prévue initialement à Vesoul en juillet 2019 a finalement pu être organisée du 9 juillet au 17 juillet 2022 par le comité départemental de Haute-Saône. Cet événement a réuni 600 participants, 450 jeunes et 150 adultes.

Les parcours route et VTT ont été particulièrement appréciés par l'ensemble des participants ainsi que la piscine et le lac qui leur ont permis de se rafraîchir au cœur d'un été très chaud. Les jeunes apprécient ce type de rassemblement.

Cependant, la difficulté de trouver un organisateur perdure depuis quelques années, à titre d'exemple, dès 2018 l'édition avait été rapatriée à Aubusson-d'Auvergne avec une organisation fédérale faute de candidat pour la mettre en œuvre. Une mutualisation des moyens avec la Semaine fédérale est envisagée pour l'édition 2023 afin de conserver cet événement dans le calendrier des jeunes.

• CRITIÉRIUM NATIONAL DES JEUNES CYCLOTOURISTES - ROUTE ET VTT

Après un critérium national l'année dernière sans la catégorie des minimes, l'ensemble des catégories a pu être représenté en 2022 avec 122 jeunes participants venus des différentes régions françaises à l'exception de l'Occitanie qui était à nouveau non représentée.

Cette édition s'est tenue en ouverture de la Semaine nationale des jeunes à Vesoul. Ce format, plus souple, sur le premier week-end de la SNEJ a permis à des jeunes non disponibles sur le mois de juillet de pouvoir néanmoins y participer : 20 % des jeunes sélectionnés pour le critérium national

n'étaient effectivement pas inscrits à la SNEJ, essentiellement de jeunes adolescents, soit en stage, soit en vacances familiales en juillet. Ce constat nous amène à positionner la prochaine édition de 2023 sur le week-end prolongé de l'Ascension avec la possibilité sur les années suivantes d'en améliorer la visibilité en le couplant avec une maxi verte VTT.

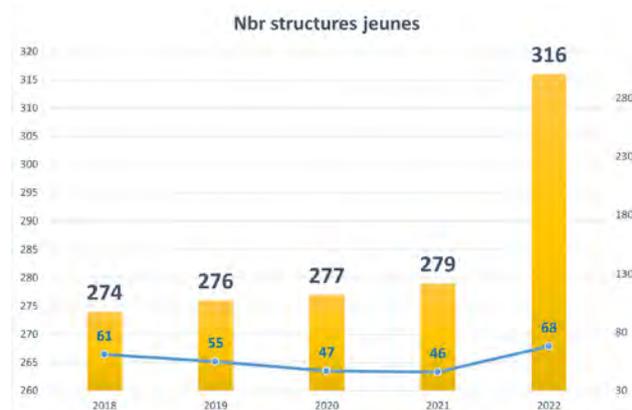
• CONCOURS NATIONAL D'ÉDUCATION ROUTIÈRE (CNER)

Ce concours s'est déroulé sur le créneau habituel du lundi de la SNEJ. La participation a été particulièrement importante avec 115 participants mais aucun brevet " expert " de plus de 360 points n'a pu être décroché et seulement 10 jeunes ont obtenu un brevet " qualifié " avec plus de 300 points. Cela illustre le fait que de nombreux jeunes participaient pour la première fois à ce type d'organisation. Le concours par équipes s'est déroulé lors de cette épreuve individuelle. Il ne sera donc pas organisé lors des vacances de la Toussaint.

• TRAIT D'UNION DES JEUNES (TU)

Afin d'en simplifier la logistique, les points de départ et d'arrivée de ce voyage itinérant étaient localisés à Loudeac (22), ville hôte de la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme. Cela a permis aux jeunes du Trait d'union de participer aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Néanmoins la participation des jeunes a continué de s'effriter avec seulement 15 jeunes. Le parcours spécifiquement tracé pour des vététistes a même été annulé avec un seul jeune inscrit qui a finalement basculé sur le parcours route. Une réflexion est à mener sur la pérennité de cet événement, qui après avoir été annulé plusieurs années, n'arrive pas à trouver son public.

• LES ÉCOLES FRANÇAISES DE VÉLO (EFV)



La mise en place de la simplification des demandes d'agrément et le fait que le coût de l'assurance soit offert par l'assureur pour les jeunes en EFV a eu un impact sur le nombre d'Écoles françaises de vélo déclarées. Celui-ci a fortement augmenté avec une croissance de 37 EFV supplémentaires en 2022

Il reste toutefois 68 clubs qui accueillent des jeunes sans le label EFV alors que le point d'accueil jeunes n'existe plus depuis la nouvelle réglementation de septembre 2020.

Des structures Jeunes ont repris l'organisation de séjours ou de voyages itinérants. Le nombre de demandes de subvention Promotion - Loisirs - Jeunes (PLJ) reçu pour l'organisation de séjours en 2022 est de :

- 25 demandes émises par des EFV,
- 16 demandes de la part de structures CoDep et CoReg.

La mise en œuvre de séjour par les EFV reste à développer car c'est un levier important pour pérenniser les jeunes au sein d'une école et au sein de notre Fédération.

• **RÉSOLUTIONS ADOPTÉES JUSQU'EN JUIN 2022**

La commission Jeunes a travaillé en collaboration étroite avec la Direction technique nationale. Elle a porté plusieurs projets en Comité directeur qui ont tous été validés :

Comité directeur fédéral de janvier :

Déclaration des encadrants actifs en École française de vélo

Le Code du sport oblige le contrôle de l'honorabilité des personnes qui encadrent les activités des licenciés mineurs. La Fédération a adapté sa réglementation afin de recueillir la ville et département de naissance utiles au contrôle par les services du ministère chargé des Sports mais également le fait qu'un éducateur est toujours actif en EFV. Cette information qui est à reformuler chaque année lors du renouvellement d'une licence d'un encadrant est également prise en compte dans le rapport d'extraction des EFV.

Ajustement de la réglementation École française de vélo

Des modifications sont apportées à la réglementation Jeune pour simplifier les démarches et la mise en place d'une École française de vélo :

- l'agrément du label EFV est désormais annuel et

non plus triennal ;

- le formulaire de première demande ou de renouvellement pour le label EFV est accessible sous le format numérique. Il est à renseigner directement en ligne ;
- ce formulaire génère le compte-rendu d'activités de l'année N et sert également de demande de renouvellement pour l'année N + 1 ;
- sa saisie avant mi-octobre permet de participer au challenge des EFV de l'année N.

Modification du règlement du Critérium du jeune cyclotouriste

- les cadets pourront, sur dérogation, participer de façon individuelle ; cette décision reposera sur les responsables des comités régionaux qui devront s'assurer du niveau d'apprentissage de l'autonomie des jeunes ;
- l'épreuve de maniabilité route ou pilotage VTT devra proposer aux participants des variantes " bonus " qui seront récompensées par des points supplémentaires dans une enveloppe de 50 points maximum ;
- la simplification des classements : deux classements maximum par catégories et par discipline. Pour la catégorie des cadets, les binômes figurent dans le même classement que les individuels.

Simplification des dotations aux Écoles françaises de vélo

- les différentes dotations (création, kits éducation routière) sont regroupées au sein du challenge des écoles avec une grille de points selon le même principe que pour le Challenge de France.

Comité directeur fédéral de mai :

Refonte de la répartition des dotations du challenge EFV

- ajout d'une catégorie supplémentaire (EFV de plus de 45 jeunes) et baisse du plafond de la catégorie moins de 30 jeunes à moins de 25 jeunes afin que le nombre total de jeunes de l'ensemble des EFV de chaque catégorie soit équivalent autour de 2800 jeunes. Un montant maximum de 20 000 euros est alloué à chaque catégorie.

Simplification des informations jeunes sur le site ffvelo.fr

- regroupement de l'ensemble des informations concernant les jeunes sous le menu " Nos activités/ Jeunes " qui étaient auparavant dispersées dans plusieurs menus.

• PERSPECTIVES 2023

L'objectif pour 2023 est de continuer à développer les Écoles françaises de vélo qui sont l'outil essentiel des jeunes au sein de la Fédération. Cela passera par un renforcement de la communication autour du label EFV, la mise en place de rencontres entre les éducateurs afin de favoriser le partage d'expériences et de connaissances. L'instauration d'outils numériques, qui a été initialisée avec le formulaire de renouvellement du label, sera complétée par un extranet autour des EFV avec l'objectif d'aider les responsables des Écoles françaises de vélo à gérer et développer leurs structures jeunes.

COMMISSION LONGUES DISTANCES ET BREVETS SPORTIFS

• **Stéphane Gibon – Président de la commission Longues distances et Brevets sportifs**

L'année 2021 a vu la création d'une commission Longues distances et Brevets sportifs. Les premières actions de l'année 2021 ont été :

- la création d'un label " Longues distances " : ce label peut être attribué à toutes les randonnées (minimum 200 km/jour pour la route) répondant à des critères de qualité ;
- un autre point important de cette année 2021 est la digitalisation de l'inscription aux Diagonales de France directement sur le site de la Fédération.

Point d'étape sur les actions identifiées en 2021 pour l'année 2022

- Construire un calendrier de randonnées labellisées pour 2022 et le référencer sur le site de la Fédération. Ce calendrier de randonnées labellisées devra être diffusé à un large public, bien plus large que celui de nos adhérents, le recours à des publicités est essentiel ⇒ Calendrier complet avec de la route, du VTT et du Gravel de 200 à 2 500 km.
- S'appuyer sur le service de Communication de la Fédération afin de construire notre reconnaissance média ⇒ Le communiqué de presse a bien été repris dans quelques médias, mais la couverture médiatique de nos randonnées demeure limitée. Nous devons développer notre présence dans les médias pour les années à venir.
- Créer une cotation des randonnées Longues distances ⇒ en cours d'intégration dans le cahier des charges du label Longues distances.

- Continuer la synergie entre les organisateurs de randonnées Longues distances. Nous devons mettre en commun nos bonnes pratiques et assurer entre nous la promotion de nos randonnées respectives ⇒ Le président de la commission centralise les questions et aiguille si besoin vers un autre interlocuteur pour des questions plus spécifiques.
- Prospector les nouvelles structures quand la démarche nationale sera en place ⇒ Pas de structure nationale mise en place.
- Continuer d'avancer sur la modernisation des Diagonales de France comme la mise à disposition d'une carte numérique d'étude d'itinéraire réservée aux licenciés, simplifier encore les inscriptions, permettre les inscriptions pour les étrangers, échanger autour de l'obligation de licence. ⇒ Après les inscriptions en ligne, il sera bientôt possible de prendre sa licence à l'Amicale des Diagonalistes de France et de s'inscrire à une Diagonale (voté lors de l'Assemblée générale de 2022 de l'Amicale) ⇒ L'étude d'itinéraire en ligne est initiée mais pas encore déployée (quand Véloenfrance aura une version licenciés).
- Contribuer à l'organisation du prochain Paris-Brest-Paris Randonneur en août 2023 ⇒ La convention entre l'Audax club parisien et la Fédération française de cyclotourisme a été signée à Loudéac le 31 juillet 2022.

Pour l'année 2023, les actions à mener sont :

- accompagner l'Audax club parisien pour l'organisation du 20^e Paris-Brest-Paris Randonneur.
- appuyer les clubs dans la communication de leur randonnée Longue distance. Nous devons accentuer la promotion et la publicité de notre calendrier dans la presse et sur les réseaux sociaux. Le calendrier doit être plus clair également sur le site de la Fédération (ou sur Véloenfrance). La Fédération doit accompagner les événements Longues distances pour leur identité visuelle ;
- développer les nouvelles randonnées longues distances (dont une nouvelle série de BRM) ;
- réaliser un memento sur la réglementation des manifestations Longues distances et le diffuser ;
- promouvoir nos Longues distances sur le stand fédéral lors du prochain Paris-Brest-Paris ;
- continuer de moderniser les Diagonales de France

COMMISSION ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

• **François Beaudouin – Président de la commission Accueil des personnes en situation de handicap**

L'accueil de tous est une des priorités de la Fédération ; mais il est encore trop souvent rendu difficile, de par les représentations ou les craintes et peurs que nous avons à accueillir des personnes dites " différentes ". Notre commission a poursuivi, voire intensifié sa communication auprès de toutes les structures afin de permettre " **L'accueil pour tous** " plus facilement.

Cela s'est traduit tout d'abord par des réunions décentralisées de la commission et ce à deux reprises : la première à Dijon, la seconde à Nantes ; à chaque fois c'est l'occasion de nous rapprocher des structures (clubs - CoDep - CoReg) afin de faire connaissance avec les personnes et échanger plus efficacement.

Autre action débutée dès septembre 2021 que celle de proposer chaque mois aux personnes non ou mal voyantes la revue " *Cyclotourisme* " en mode accessible ; ainsi, c'est une équipe d'une dizaine de personnes autour d'Yves Schneider qui chaque mois rend la revue " accessible ". Une quarantaine de personnes bénéficient à ce jour de ce service. N'hésitez pas à en parler autour de vous, plus d'infos : revue-accessible@ffvelo.fr

Une réunion de travail a été organisée dans les bureaux de la Fédération afin que tous les outils de communication (sites : Fédération, CoDep - CoReg - clubs) - *Cyclotourisme-Mag* - rapports d'activités - formulaire d'adhésion, d'inscription aux manifestations : Cyclo-montagnardes - Semaine fédérale ...) soient disponibles pour tous. C'est un travail d'ampleur qui témoigne de notre volonté de communiquer pour tous. Nous avons été invités à la Maison de la radio à Paris, toute une après-midi.

La page du site Internet de la Fédération et ses articles consacrés à l'accueil des personnes en situation de handicap, ont été mis à jour selon les propositions faites par la commission.

La commission a honoré une autre invitation, celle de l'Association nationale d'action et d'insertion sociale (ANAI), lors de la journée olympique mondiale intitulée " *À ton sport, à ta santé* " au vélodrome Jacques Anquetil à Paris. Ce fut l'occasion de rencontrer le président de l'association ainsi que quelques dirigeants d'établissement qui sont autant de personnes qui peuvent nous conseiller et accompagner dans l'accueil de ces personnes au sein de nos clubs.

À de nombreuses reprises, nous avons été sollicités pour répondre à des demandes de pilotes pour plusieurs

manifestations, notamment la Semaine fédérale internationale de cyclotourisme.

Notre commission est également conviée chaque année pour étudier les dossiers de demandes de subventions d'aides matérielles initiées par AG2R La Mondiale. Nous avons entrepris une action auprès de la SNCF, en appui avec d'autres associations, pour faciliter l'accès des tandems et des vélos à bord des trains, pour les personnes en situation de handicap.

Nous avons organisé une première journée intitulée : " *Piloter un tandem* " qui a réuni à Lyon une vingtaine de personnes, initiative qui sera reconduite auprès des structures qui le souhaitent.

En 2023, nous continuerons nos nombreuses actions voire en mènerons d'autres pour que demain notre commission n'ait plus de raison d'exister car **Accueillir l'autre avec ses différences** sera accepté par nous toutes et tous.

Notre commission est là pour vous accompagner, vous conseiller dans votre démarche ; n'hésitez pas à nous solliciter : accueilpourtous.handicap@ffvelo.fr

COMMISSION RELATIONS AVEC LES STRUCTURES

• **Christian Proponet – Président de la commission Relations avec les structures**

Comme son nom l'indique, cette commission est au service des clubs, comités départementaux et régionaux, et doit servir de relai entre le Comité directeur fédéral et nos diverses structures fédérales.

Les deux sens de communication sont à explorer :

- expliquer les décisions du Comité directeur, les argumenter, pour que les structures se les approprient et les mettent en œuvre ;
- mais aussi, discuter avec les structures pour recueillir leurs avis, leurs motivations, leur ressenti et ainsi éclairer le Comité directeur pour une meilleure prise de décision, le mieux en adéquation possible avec les aspirations de nos clubs.

Sur les cinq groupes de travail de la commission, seuls deux se sont réunis au travers de visioconférence :

Rôle et missions des comités régionaux :

les échanges ont permis de mettre en évidence les deux rôles majeurs des comités régionaux :

- animation du territoire en s'appuyant sur les comités départementaux et en faisant remonter à la Fédération des éléments statistiques sur l'activité des clubs et ainsi voir si la déclinaison de la politique fédérale est bien prise en compte, mais aussi faire remonter les difficultés de terrain ;
- implication plus grande dans la politique fédérale. Ce

sujet, partagé par tous, est loin d'être évident au quotidien. La fiche n° 3 de la Gestion documentaire définissant les rôles des CoReg sera travaillée dans l'année à venir ;

- " La professionnalisation " (embauche d'agents de développement) et la valorisation du bénévolat ; ce sujet a été traité avec beaucoup de motivation car c'est un axe majeur des années à venir, face à la baisse des bénévoles impliqués et qui s'inscrit dans la stratégie fédérale de création d'un pôle formation labellisé.

Un état des lieux des salariés en exercice dans les structures de la Fédération à ce jour a été fait : 12 salariés œuvrent à la grande satisfaction des donateurs d'ordre. Le travail à venir va consister à mettre en avant ces salariés et leurs employeurs pour démystifier le sujet.

Les différentes formes de financement ont été également travaillées.

Par ailleurs, la commission a participé à diverses actions :

- commission nationale d'attribution des subventions ANS (Agence nationale du sport) : le travail va consister à mobiliser davantage les clubs pour qu'ils demandent des aides sachant que 50 % de la subvention ANS iront aux clubs dès 2024. Nous devons lever les freins à la demande de subventions par les clubs, au travers des outils informatiques (tuto d'aide à la connexion) et de l'aide à l'élaboration d'un PST (Plan sportif territorial) ;
- communication entre la Fédération et ses structures. (en collaboration avec la commission Communication).
- mise à jour de la Gestion documentaire sous Intranet ;
- information en temps réel des structures des décisions les impactant suite au Comité directeur ;
- sollicitation des CoReg pour proposer des actions " Développement durable " menées dans les clubs afin de les valoriser dans la revue " Cyclotourisme ".
- participation à la mise en place des outils de communication personnalisables en lien avec le siège et la commission Communication (déploiement prévu à l'automne 2022) ;
- analyse des documents relatifs à la vie des structures (comptes-rendus AG, de réunions des Comités directeurs) afin de mesurer les ressentis de terrain et la prise en compte des enjeux.

Les perspectives de la prochaine année seront centrées sur la prise en compte des besoins des acteurs : outils informatiques – rôle et missions des dirigeants de clubs – aide aux demandes de subvention ANS. – apport des agents de développement dans les CoDep au service des clubs.

COMMISSION SPORT-SANTÉ

• **Patrice Delga – Médecin fédéral**

• INFORMATION/ÉDUCATION DES ADHÉRENTS

- Douze nouveaux articles ont été produits pour la revue " Cyclotourisme ". Ils concernent la rubrique Santé, en rapport avec la pratique cycliste.

- Collaboration avec la revue " Docdusport " diffusée à 100 000 exemplaires : un numéro complet, paru en juin 2022, est consacré à la Fédération. Onze des quinze articles la composant ont été rédigés par deux membres de la commission Sport-Santé (Daniel Jacob et moi-même). Vantant l'attrait de la pratique raisonnable du vélo, concernant le bien portant, jeune ou senior, mais aussi, soulignant de l'intérêt de poursuivre cette activité sportive en cas de maladie chronique, qu'elle soit d'origine cardiovasculaire, neurologique ou cancéreuse. La revue a été distribuée aux participants de la Semaine fédérale. 7 000 exemplaires ont été commandés à cet effet.

• FORMATION DES MONITEURS : " SPORT SUR ORDONNANCE "

Pour sa deuxième édition, le stage de formation " À l'accueil et prise en charge de personnes en situation de maladie chronique " a eu lieu au Centre nature des Quatre vents. Ils s'adressent à un public de moniteurs confirmés, souhaitant s'orienter vers la prise en charge de personnes présentant une affection de longue durée (ALD).

• STAGES SPORT-SANTÉ

" **Stage Sport-Santé - Niveau 2** " : la première semaine d'avril sur trois jours ouvrés. Le programme respecte, à la lettre, les thèmes et horaires d'enseignement prévus par la circulaire ministérielle. Dix moniteurs étaient présents. Ont collaboré à la formation : l'équipe formatrice était composée de : Dr Jean-Michel Bouillerot, Daniel Jacob, Jean Savarino (CTN) et moi-même. Isabelle Gautheron (DTN) pour une formation à distance (via zoom).

" **Stage Sport-Santé - Niveau 1** " : du 04 au 10 septembre. Destiné aux licenciés de nos clubs, ce stage a renoué avec le succès, après ces années Covid difficiles. Un carton plein, seize personnes étaient inscrites dont une défection de dernière heure.

Le stage comprenant le matin une partie théorique, l'après-midi une pratique cycliste encadrée apprenant à rouler en respectant ses propres critères physiologiques. Le point d'orgue étant de permettre, sans se mettre en danger, à chacun des stagiaires de grimper le col du Beal (1 390 m), quel que soit son âge (46 à 88 ans) ou son gabarit.

La commission Sport-Santé soutient le club Casiopeea, club composé très majoritairement de femmes atteintes par un cancer du sein. Le club a rejoint la Fédération en 2020.

- **CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU CYCLOTOURISME**

L'État laisse à chaque fédération de juger utile si ce certificat est un document indispensable pour l'inscription et le renouvellement de la licence. La responsabilité de la FFCT risque d'être directement impliquée. Une réflexion et des consultations de spécialistes médicaux, de l'assurance et juristes sont menées avant de proposer un avis technique qui sera soumis au vote du Comité directeur fédéral.

COMMISSION SÉCURITÉ

- **Denis Vitiel – Président de la commission Sécurité - Groupe de travail Technique & VAE**

- **FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION**

Celle-ci s'est réunie à cinq reprises en février, juin et août en visioconférence et avril et octobre en présentiel au siège fédéral, afin d'assurer le suivi des différents objectifs. Malgré la pandémie des séminaires dans les CoReg et Codep se sont poursuivis à la demande : présentation du rôle de délégué Sécurité et de ses objectifs notamment son rôle auprès des institutionnels concernant les aménagements routiers, mais aussi le volet prévention des accidents qui reste très préoccupant.

Une importante mise à jour de la *Charte cyclable* a été réalisée entre février et fin septembre. Une nouvelle édition est parue juste avant le salon des Maires et a été distribuée aux structures à l'assemblée générale de Nevers (58).

À partir de septembre une réécriture du *Mémoire* incluant le *Guide du délégué Sécurité* a été réalisée.

Nous nous sommes également rendus dans plusieurs départements en appui aux CoDep, lors de rencontres avec des services préfectoraux et des conseils départementaux. Les membres de la commission sont à votre disposition si nécessaire par téléphone, mail, ou sur le terrain.

Le séminaire sécurité s'est tenu au siège fédéral en octobre, réunissant les délégués Sécurité régionaux afin de leur fournir la ligne directrice pour l'année 2022. Ces journées ont permis des échanges sur la façon dont chaque région gère la sécurité dans nos associations et sur le terrain.

- **CONGRÈS DES MAIRES**

La commission Sécurité était présente à ce salon national. Lors de cet événement, la présentation de notre *Charte cyclable* et l'organisation du *Quiz sécurité* sont toujours appréciées par les maires, leurs adjoints et techniciens qui viennent nous rendre visite pendant ces trois jours.

- **REVUE " CYCLOTOURISME "**

Les pages sur la sécurité nous permettent de fournir des informations auprès de nos structures et nos licenciés sur les sujets d'actualité, ou de revenir sur des points spécifiques du Code de la route.

- **TECHNIQUE**

La commission Technique fait désormais partie de la Sécurité et transformée en groupe de travail.

Nous avons été aux " ProDays " à Paris ainsi qu'à Eurobike en Allemagne, ce qui nous permet de suivre l'évolution technique des différents matériels, ainsi que des nouveautés

Nous nous déplaçons aussi pour visiter des artisans et constructeurs français. Ils font l'objet d'un reportage et sont présentés à travers un article dans la revue fédérale.

La commission est en mesure de proposer des stages gratuits de mécanique de base sur un ou deux jours aux Centre nature des Quatre vents, ou éventuellement en région selon la demande en direction des vacanciers pendant la période estivale. Il serait souhaitable d'être présents en 2023 pour répondre à la demande d'un public élargi et faire ainsi connaître notre Fédération.

En 2022, en fonction des sources, le vélo représente environ 4 % de part modale sur le plan national, mais actuellement, il demeure le moyen de transport le plus vendu. La croissance est essentiellement portée par les VAE en volume comme en valeur, ce que nous avons pu constater à Eurobike.

La généralisation du " marquage " des vélos a permis une nette augmentation de vélos restitués à leur propriétaire, malheureusement les forces de l'ordre n'ont pas toujours le réflexe de se connecter au fichier des vélos gravés.

COMMISSIONS TOURISME, TERRITOIRES VÉLO, CYCLOMONTAGNARDES

- **François Manent – Président des commissions Tourisme / Label Territoire vélo / Cyclomontagnardes**

- **LES SÉJOURS**

Une année bien difficile pour moi à la tête des commissions, un stupide accident de vélo m'a tenu éloigné de longues semaines de toute activité et de toute pratique. La commission Tourisme ne s'est réunie qu'une fois en mai et en visioconférence, car je ne pouvais pas à l'époque me déplacer comme je le souhaitais. Dans un contexte international difficile, une inflation importante

dans notre pays, les Français ont besoin de se changer les idées et de partir en voyage.

Bilan sur l'exercice début juillet 2021 à fin juin 2022 : rappelons que suite au Covid-19, l'année 2021 a été particulièrement difficile pour le tourisme. Quinze séjours ont été planifiés et seulement trois séjours ainsi que le Tour cyclotouriste ont pu être réalisés.

En début 2022 ont été réalisés le Vél'Europe, l'Irlande et les Pays-Bas. Au total, quinze séjours ont été programmés : neuf en Europe et/ou étranger et six sur le territoire national. À ce jour, six séjours ont été annulés pour des raisons de parution tardive de la brochure et de problèmes géopolitiques. Quant aux autres ils sont complets.

Pour 2023, onze séjours ainsi que le Tour cyclotouriste et le Vél'Europe seront au programme.

• FORMATION TOURISME

Une formation Moniteur tourisme international s'est tenue au siège les 26 et 27 mars, sept licenciés ont participé à ce stage. Je remercie les différents intervenants de leur présence. En 2023, le stage se déroulera beaucoup plus tôt, les 14 et 15 janvier au siège fédéral. Les inscriptions sont ouvertes.

• LABEL TERRITOIRE VÉLO

Depuis la fin de la crise sanitaire, l'engouement autour du label " Territoire Vélo " continue de s'accroître. Les sollicitations pour certifier des collectivités sont toujours

nombreuses. En revanche, par rapport à 2021, les labellisations sont plus longues à concrétiser (nouveaux élus à la suite des élections, difficultés financières rencontrées par les collectivités...).

Actuellement, le label compte cinquante-cinq labellisés dont deux départements, neuf communautés d'agglomération, seize communautés de communes, et vingt-huit communes. En cette année 2022, la commune de Malemort (19), la commune de Saint-Paul (974), et la communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel (35) sont les nouveaux lauréats. De plus, quatorze collectivités sont en cours de renouvellement avec huit réponses positives pour le moment. La communauté de communes du Trièves (38) ne renouvellera pas son adhésion pour des raisons financières. Toutefois, certaines collectivités labellisées n'ont pas validé leur renouvellement, et leur cotisation, en 2020 et 2021. Par conséquent, nous allons résilier la convention nous liant avec celles-ci. Bien sûr, si la collectivité souhaite redevenir Territoire vélo par la suite, elle pourra repasser par une candidature.

• LES CYCLOMONTAGNARDES

Après deux longues années sans organisation, les Cyclomontagnardes reprennent cette année, difficilement, au vu des résultats.

Alpes – Annecy : une perte de 658 participants par rapport à 2018.

* Pas de répartition entre féminines, jeunes et non licenciés

	LICENCIÉS FFCT			AUTRES LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS			TOTAL
	Féminines	Hommes	Jeunes	Féminines	Hommes	Jeunes	
MASSIF	ALPES / ANNECY			ALPES / ANNECY			
Randonneur	NC	60	NC	NC	NC	NC	60
Tourisme	NC	252	NC	NC	NC	NC	252
Découverte	NC	109	NC	NC	NC	NC	109
TOTAL		491*					491
MASSIF	JURA			JURA			
Randonneur	NC	65	NC	NC	NC	NC	65
Tourisme	NC	239	NC	NC	NC	NC	239
Découverte	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
TOTAL		304*					304
MASSIF	VOSGES			VOSGES			
Randonneur	6	147		NC	NC	NC	153
Tourisme	52	305		NC	NC	NC	357
Découverte	37	239	8	NC	NC	NC	284
TOTAL	95	691	8				794
MASSIF	CÉVENNES ET GORGES DU TARN			CÉVENNES ET GORGES DU TARN			
Randonneur	0	31	0	0	18	0	49
Tourisme	53	244	0	6	39	0	342
Découverte	4	8	0	9	4	0	19
TOTAL	57	283	0	9	61	0	410
GÉNÉRAL	152	1 769	8	9	61		1 999

Les Vosges : pas de répartition des non licenciés

Pyrénées-Atlantiques : Luchon-Bayonne a été annulée deux jours avant le départ par la préfecture en raison de la canicule, uniquement le samedi. Cette randonnée se faisant automatiquement sur deux jours, c'est la totalité de la randonnée qui a été annulée.

Le Jura : le résultat est principalement dû aux conditions météorologiques très défavorables et aussi à un manque d'hébergement pour la version Touriste.

* Pas de répartition entre féminines, jeunes et non licenciés

Les Cévennes et gorges du Tarn : pas de comparaison avec les années précédentes, il s'agissait de la première édition .

Le calendrier 2023 est le suivant :

- 10/11 juin : Alpes - Vercors - CoDep 26
- 17/18 juin : Hautes-Pyrénées - CoDep 65
- 24/25 juin : Massif central - Morvan - Château-Chinon - Jeune garde sportive nivernaise (58)
- 1/2 juillet : Pyrénées audoises - Limoux - CC Limoux (11)
- 8/9 juillet : Vosges Saônoises ou du Sud - CoDep 88
- 15/16 juillet (ou 22-23) : Alpes - Brevet randonneur des Alpes - CT Grenoblois (38)

Pour 2024, nous n'avons pas encore reçu les dossiers, le calendrier sera communiqué dès réception de ces derniers. Les organisateurs qui le souhaitent, pourront rajouter à leur manifestation le label Longues distances dans la formule sur la journée. De plus amples détails seront communiqués par la commission Longues distances et Brevets sportifs.

COMMISSION VTT / BASES VTT / GRAVEL

• **Yann Sarret – Président des commissions VTT / Bases VTT / Gravel**

Durant la période 2021 - 2022, la CNVTT a poursuivi son travail sur le Gravel.

Le Gravel est la discipline du moment et au sein de la Fédération nous avons décidé de développer un label. Ce label a pour objectif d'accompagner les territoires souhaitant mettre en place des itinéraires de pratique avec du balisage à destination du grand public. Ce cahier des charges s'appuie sur la cotation nationale réalisée en lien avec la Fédération française de cyclisme (idem que pour les bases VTT). Le développement de ce cahier des charges, s'accompagne d'un guide Gravel ainsi que d'un balisage propre. Vous pourrez le retrouver sur le terrain d'ici quelques semaines puisque des labellisations sont en cours. De plus, nous avons développé le label GIT (Grand itinéraire touristique) qui reste à faire valider par le Comité directeur fédéral. Ce label est très attendu au niveau national puisque des Grands itinéraires touristiques existent déjà mais ne sont pas labellisés. Il est important pour la Fédération de les labelliser. Nous nous sommes appuyés sur le travail réalisé par Yvon Durand, il y a quelques années.

Cette année, nous avons également réalisé un diagnostic et nous travaillons sur un plan d'actions pour pallier les différents problèmes que connaît le VTT au niveau national (aussi bien au niveau du label Base VTT qu'au niveau du label Verte Tout-Terrain).

Concernant le label Base VTT, nous étudions une piste, potentielle, de professionnalisation pour les visites techniques annuelles. En effet, Baptiste Dupuis, salarié de la Fédération, n'est pas en mesure de se déplacer chaque année sur toutes les bases pour vérifier le bon respect du cahier des charges. Certaines bases ne sont pas en état d'accueillir du public et il est important pour la Fédération de faire respecter des critères de qualité.

Pour le label Verte Tout-Terrain, la réflexion est encore en cours. Nous étudions pour l'instant différentes pistes mais rien d'encore bien définitif. Ce dossier devient urgent et la commission va mettre l'accent sur ce point dans les prochains mois.

Enfin, un dernier point évoqué, toujours dans l'objectif de rendre attractifs les labels VTT (Base VTT & Verte Tout-Terrain), nous cherchons à développer des partenariats avec différents acteurs des " sports de nature " afin d'offrir cette complémentarité aux labels et ainsi d'accroître notre communication et notre crédibilité auprès du grand public

COMMISSION ÉLECTORALE

• **Jean-Claude Loire**

La commission Électorale est intervenue dans le cadre de l'assemblée générale de Nevers (58), pour l'examen des candidatures au comité directeur, le dépouillement des votes et la proclamation des résultats.

RAPPORT DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1^{RE} INSTANCE

• **Jean-Claude Loire**

Le conseil disciplinaire de première instance n'a pas été sollicité au cours l'exercice, ce dont elle ne peut que se réjouir.

RAPPORT DISCIPLINAIRE

• **Marie-Claude Jonac**

Durant le précédent exercice, cet organisme n'a pas eu à traiter de dossier et l'ensemble du conseil se félicite de cette situation. La sérénité semble résider auprès de nos dirigeants et de nos membres. L'assemblée générale 2022 à Niort verra le renouvellement du conseil disciplinaire de première instance. Conformément aux statuts, une partie du conseil disciplinaire d'appel va rejoindre la commission électorale pour le bon déroulement de ces élections.

RAPPORT FINANCIER **Jean-Marie BROUSSE**

Exercice du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Les états comptables et financiers de la Fédération concernant l'exercice clos au 30 juin 2022 ont été examinés par les trésoriers puis arrêtés par le Comité directeur lors de la réunion du 21 octobre 2022.

Le budget global de l'exercice s'élève à 7 279 490 euros contre 6 007 058 euros en 2020 / 2021.

ANALYSE DU RÉSULTAT

L'exercice clos au 30 juin 2022 présente un **résultat global excédentaire de 285 432 euros** (212 423 euros en 2020 / 2021)

Le **résultat d'exploitation** est positif de **231 580 euros**. Il prend en compte la perte d'exploitation du Centre nature des " Quatre vents " pour 125 026 euros principalement dû à la fermeture administrative de la partie hôtellerie jusqu'au 1^{er} Juillet pour une mise aux normes sécurité incendie.

Le **résultat financier** est négatif de **608 euros**. Nous ne pouvons faire que le même constat que l'an dernier à savoir qu'il ne permet plus de couvrir les frais bancaires, les coûts liés aux paiements en ligne et les taux de placement trop faibles ne permettant pas de trouver l'équilibre.

Le **résultat exceptionnel** est positif de **54 460 euros**. Il comprend des régularisations de charges et de produits à caractère exceptionnel, une reprise de provisions pour 28 000 euros ainsi qu'une quote-part de subventions reçues affectées à l'exercice pour 15 468 euros.

LES RECETTES

Le volume d'affaires de la **Boutique fédérale** connaît une légère hausse, principalement due aux ventes effectuées lors de la SF en 2021 durant laquelle beaucoup d'articles ont été vendus.

Le chiffre d'affaires généré par les **séjours** varie selon les propositions du catalogue « *Séjours et voyages* ». Compte tenu de la situation sanitaire la reprise est lente. Quatre séjours et le Vél'Europe ont pu néanmoins être réalisés.

Les cotisations fédérales (**licences**) sont conformes aux prévisions, le nombre de licenciés reste relativement stable, avec une légère tendance à la hausse. Mais il faut rester vigilants et continuer sur ce frémissement pour développer nos effectifs.

Le budget de la **revue Cyclotourisme** fait apparaître un résultat négatif. Le prix de vente restant raisonnable pour un document de cette qualité, ce n'est donc pas le prix qui est en cause. Il est urgent de trouver des solutions pour au moins équilibrer le budget de la revue. Il y a encore des clubs qui n'ont aucun abonné.

La **labellisation des Territoires vélo** est toujours en légère progression : un bon point pour notre image de marque.

Les **redevances SF** résultent des conventions passées avec les Cosfic qui rémunèrent les services (informatique et communication) fournis par la Fédération.

Les **locations mobilières** sont principalement le résultat de la location des sanitaires pour la SF.

LES DÉPENSES

Achats non stockés : dans les petits équipements, on comptabilise principalement l'achat de stores intérieurs pour le siège.

Services extérieurs :

- sous-traitance licences : conforme au contrat annuel
- primes d'assurance : locaux, contrats Automission, véhicule restent stable.

Autres services extérieurs :

- honoraires : création et dessins de la revue *Cyclotourisme* pour 74 140 euros, piges sur *Cyclo-mag* pour 29 700 euros, reportages photos & vidéos pour 7 000 euros, avocats 6 200 euros, commissaires aux comptes 11 000 euros, dossier travaux " Quatre vents " pour 2 800 euros, caution tourisme pour 2 800 euros,
- annonces & insertions : concerne nos annonces dans les revues spécialisées dans le tourisme et le VTT pour un total de 42 600 euros environ,
- promotions : concerne principalement les événements Jeunes pour 12 400 euros environ.
- salons & expositions : salon des Maires pour 32 700 euros, " Tous en selle " pour 12 450 euros, Destination nature pour 53 000 euros,
- frais de déplacement : la reprise de réunions en présentiel impacte l'augmentation par rapport au dernier exercice pour arriver à 168 400 euros environ,
- cotisations : ce poste représente les droits d'adhésion versés à diverses structures notamment l'UECT et le CNOSF.

Subventions accordées par l'association : il s'agit d'une part du reversement de cotisations versées aux CoReg et CoDep pour leur fonctionnement et d'autre part des aides sur actions octroyées selon les objectifs fixés par le Comité directeur via les fiches bilans.

Comparatif budgétaire : hors éléments exceptionnels et financiers :

- recettes réalisées : 106,46 % du budget prévisionnel,
- dépenses réalisées : 104,27 % du budget prévisionnel.

CONCLUSIONS

Les actions prévues par le Comité directeur ont pratiquement été exécutées voire même un peu plus compte tenu de la reprise progressive des activités. L'augmentation timide du nombre d'adhérents nous oblige à beaucoup de vigilance dans la prise de certaines décisions, car ce sont bien les licences qui sont notre principale source de financement.

Notre rôle premier est de dynamiser notre Fédération pour donner envie aux non-initiés de rouler avec nous dans nos structures.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Conformément au vote de la dernière Assemblée générale de Nevers, le bénéfice de l'exercice 2020 - 2021 a été viré au compte « réserves ». Les comptes présentés sont soumis au quitus de l'Assemblée générale.

Le Comité directeur fédéral propose d'affecter au compte « réserves » le boni de l'exercice clos au 30 juin 2022 soit 285 432 euros.

Tels sont les éléments soumis à l'approbation des groupements sportifs affiliés. Le fait pour eux de donner quitus sur le présent rapport financier validera la proposition relative à l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30 JUIN 2022
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

CHARGES	01/07/21-30/06/22	01/07/20-30/06/21	PRODUITS	01/07/21-30/06/22	01/07/20-30/06/21
ACHATS DE MARCHANDISES	301 679	106 483	VENTES DE MARCHANDISES	377 433	151 324
ACHATS BOUTIQUE	89 571	88 171	VENTES BOUTIQUE	136 870	126 283
ACHATS DE SÉJOURS	212 108	18 313	VENTES DE SÉJOURS	240 563	25 042
VARIATION DE STOCKS DE MARCHANDISES	16 657	8 240			
VARIATION DE STOCKS	16 657	8 240			
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	57 312	59 865	PRESTATIONS DE SERVICES	5 882 833	5 293 218
GAZ & ÉLECTRICITÉ	8 755	8 131	PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 496 692	1 950 329
FOURNITURES D'ENTRETIEN & BUREAU	11 182	14 554	ASS. A / B / RP	138 245	89 960
EMBALLAGES	1 228	2 273	LICENCES	2 642 358	2 706 038
PETITS ÉQUIPEMENTS	36 147	34 908	COTISATION CLUB	78 547	79 518
SERVICES EXTÉRIEURS	2 863 391	2 464 588	FRAIS DE BORDEREAUX	25	30
SOUS-TRAITANCE LICENCES EXALTO	51 076	46 328	INSCRIPTIONS	23 059	2 550
LOC. IMMOBILIÈRES, MOBILIÈRES, CRÉDIT BAIL	20 323	19 165	PORT FACTURÉ	6 541	6 776
CHARGES DE CO-PROPRIÉTÉ	9 686	6 065	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	150	1 430
ENTRETIEN & RÉPARATIONS	18 490	20 338	LOCATIONS MOBILIÈRES	31 783	320
CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE	19 417	19 699	VENTES DIVERSES	4 913	970
HÉBERGEMENT & MAINTENANCE SITE	41 583	46 272	ABONNEMENTS LICENCIÉS	193 062	202 006
PRIMES D'ASSURANCES	14 232	14 480	ABONNEMENTS AUX CLUBS	67 434	68 079
PETIT BRAQUET / GRAND BRAQUET	2 526 677	2 182 078	ABONNEMENTS NON LICENCIÉS	16 052	16 016
ASSURANCES A / B / RP	135 080	92 310	LABEL TERRITOIRE VÉLO	80 166	76 643
DOCUMENTATIONS & ABONNEMENTS	18 167	17 851	LABEL BASES VTT	52 600	48 363
FRAIS DE SÉMINAIRES	8 661	0	PUBLICITÉS ENCAISSÉES	21 713	11 971
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 001 251	686 959	PARTENARIAT	20 833	20 833
INTÉRIMAIRE & INDEMNITÉS DE STAGE	186	950	LABEL BONNES ADRESSES	8 662	11 387
HONORAIRES & COMMISSIONS	139 522	143 383			
PARTENARIAT	15 000	0			
ANNONCES & INSERTIONS	42 583	39 819	AUTRES PRODUITS	271 331	193 580
PROMOTIONS	12 393	15 248	SUBVENTIONS	241 100	190 000
SALONS & EXPOSITIONS	101 542	0	ABONDONS DE FRAIS	10 246	2 428
FRAIS D'ORGANISATIONS	104 719	35 677	REDEVANCE SF	18 000	
BOURSES, PRIMES & RÉCOMPENSES	19 017	10 176	REDEVANCE AUTEURS	1 793	800
CATALOGUES, IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	183 301	136 857	AUTRES PRODUITS	192	352
POURBOIRES, ÉTRENNES, DEUILS	430	428			
PHOTOCOPIES	2 992	1 513	REPRISE DE DOTATIONS	1 335	1 057
TRANSPORT S/ACHAT & DE FONDS	388	498	R.A.P. RISQUES D'EXPLOITATION		
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	168 413	90 712	R.A.P. STOCK	1 335	1 057
AFFRANCHISSEMENTS & ROUTAGE	159 494	161 165	R.A.P. CLIENTS DOUTEUX		
TÉLÉPHONE	21 207	23 103			
FRAIS BANCAIRES	12 700	9 506	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6 523	10 269
COTISATIONS	17 362	17 925	REMBT I.J.S.S.		
IMPÔTS & TAXES	77 545	69 483	REMBT ASSURANCES	-	-
TAXE SUR SALAIRES	16 176	13 200	AIDE A L' EMPLOI	6 523	10 269
FORMATION CONTINUE	15 017	10 731			
COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES	15 216	15 244			
TAXE FONCIÈRE	29 056	27 785			
AUTRES IMPÔTS & TAXES	2 080	2 523			
SALAIRES ET TRAITEMENTS	624 834	592 481			
SALAIRES / CONGÉS PAYÉS / PRIMES	595 746	564 083			
INDEMNITÉS DIVERSES	29 088	28 398			
CHARGES SOCIALES	243 206	228 332			
CHARGES PATRONALES	240 866	226 286			
MÉDECINE DU TRAVAIL	2 340	2 046			
SUBVENTIONS ACCORDÉES	886 596	897 405			
PART DES COTISATIONS & AIDES S/ACTIONS	565 335	574 149			
AIDES AUX PROJETS SPÉCIFIQUES	321 261	323 256			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	182 858	210 715			
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	21 134	32 501			
D.A.P. IMMO CORPORELLES	161 724	178 214			
DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 461	5 622			
D.A.P. STOCKS	4 461	5 622			
D.A.P. CLIENTS DOUTEUX	0	0			
AUTRES CHARGES	10 229	9 339			
AUTRES CHARGES DE GESTION	10 229	8 339			
REDEVANCES DÉPÔT DE MARQUES	-	1 000			
FONDS DÉDIÉS	-	108 000			
REPORT EN FONDS DÉDIÉS	0	108 000			
ÉVÈNEMENT : TOUTES A VÉLO À TOULOUSE	170 468		ÉVÈNEMENT : TOUTES A VÉLO À TOULOUSE	142 927	
ÉVÈNEMENT : TOUR CYCLOTOURISTE	81 833		ÉVÈNEMENT : TOUR CYCLOTOURISTE	88 542	
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	468 348	342 035	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	343 322	250 082
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	6 990 667	5 789 548	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	7 222 247	5 899 530
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	231 580	109 982			
CHARGES FINANCIÈRES	1 560	2 205	PRODUITS FINANCIERS	1 520	1 960
CHARGES FINANCIÈRES			R.A.P. RISQUES FINANCIERS		
INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	1 560	2 205	PRODUITS SUR SICAV		
D.A.P. FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS	1 520	1 960
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	576	528	CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	9	1 179
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	2 136	2 734	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 529	3 140
RÉSULTAT FINANCIER	- 608	406			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	595	1 844	PRODUITS EXCEPTIONNELS	49 509	104 321
CHARGES EXCEPTIONNELLES	423	1 844	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 609	58 098
CHARGES S/EXO ANTÉRIEURS	172		PRODUITS S/EXO ANTERIEURS	2 282	25 982
V.N.C.E.A.C.			P.C.E.A.C.	150	1 500
DAP CH. EXCEPTIONNELLES	0	0	QUOTE PART SUBVENTION	15 468	18 741
CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	660	509	REPRISE DE PROVISIONS EXCEPTIONNELLES	28 000	
			CENTRE NATIONAL D'AUBUSSON D'AUVERGNE	6 206	67
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 255	2 353	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	55 715	104 388
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	54 460	102 035			
TOTAL GÉNÉRAL	6 994 058	5 794 635	TOTAL GÉNÉRAL	7 279 491	6 007 058
RÉSULTAT FINAL	285 432	212 423			
CONTRIBUTIONS BÉNÉVOLES *	46 585	45 500	CONTRIBUTIONS BÉNÉVOLES *	46 585	45 500

* Seuls les bénévoles ayant un rôle opérationnel ont été pris en compte sur cet exercice.

BILAN AU 30 JUIN 2022

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

ACTIF	01/07/21 - 30/06/22			30/06/21	PASSIF	30/06/22	30/06/21
	BRUT	AMORT. ET PROVISIONS	NET				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	444 412	441 482	2 930	24 063	FONDS ASSOCIATIF	152 449	152 449
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 4VENTS	8 962	8 657	305	475			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					RÉSERVES		
TERRAINS	78 770	-	78 770	78 770	AUTRES RÉSERVES	3 481 701	3 269 278
CONSTRUCTIONS	3 048 210	2 056 803	991 407	1 093 811	TOTAL DES RÉSERVES	3 481 701	3 269 278
AGENCEMENT ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	1 662 921	1 247 005	415 916	279 464			
MATÉRIEL DE TRANSPORT / BUREAU / MOBILIERS	528 668	510 674	17 994	25 653	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	285 432	212 423
IMMOBILISATIONS EN COURS	13 300	-	13 300	-	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
IMMOB. CORPORELLES	5 331 869	3 814 482	1 517 387	1 477 699	SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE		180
IMMOB. CORPORELLES 4VENTS	280 228	246 563	33 665	50 414	SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL PUY DE DOME	170 398	183 293
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					SUBVENTION VILLE DE COUPIÈRE		9
PARTICIPATIONS	-	-	-	-	SUBVENTION F.N.A.D.T.		36
PRÊTS	-	-	-	42 000	SUBVENTION FEDER		27
CAUTIONS VERSÉES	347	-	347	347	SUBVENTION DDJS PUY DE DOME	4 206	5 717
IMMOB. FINANCIÈRES	347	-	347	42 347	SUBVENTION CNDS PUY DE DOME	5 556	6 365
IMMOB. FINANCIÈRES 4VENTS	5 729	-	5 729	5 729	TOTAL DES SUBVENTIONS	180 159	195 627
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 071 548	4 511 184	1 560 363	1 600 727	TOTAL FONDS PROPRES	4 099 742	3 829 778
STOCKS ET EN-COURS					FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	-	108 000
STOCK BOUTIQUE FÉDÉRALE	130 622	28 144	102 478	122 260	PROVISIONS		
TOTAL STOCKS	130 622	28 144	102 478	122 260	PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	-	28 000
TOTAL STOCKS 4VENTS	15 470	-	15 470	15 470	TOTAL PROVISIONS	-	28 000
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	29 201	-	29 201	47 037	TOTAL PROVISIONS	-	28 000
AVANCE ET ACOMPTES VERSES 4VENTS	228	-	228	2 767	EMPRUNTS & DETTES FINANCIÈRES	112 524	172 680
CRÉANCES					DETTES FOURNISSEURS		
CRÉANCES CLIENTS	31 891	-	31 891	22 235	COMPTES FOURNISSEURS	64 808	1 190 597
FOURNISSEURS DÉBITEURS	79 558	-	79 558	47 563	FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	1 682 494	1 515 078
AUTRES CRÉANCES	105 451	-	105 451	117 125	TOTAL DETTES FOURNISSEURS	1 747 301	2 705 675
PRODUITS À RECEVOIR	136 563	-	136 563	118 994	TOTAL DETTES FOURNISSEURS 4VENTS	8 376	7 906
TOTAL CRÉANCES	353 463	-	353 463	305 916	DETTES FISCALES ET SOCIALES		
TOTAL CRÉANCES 4VENTS	20 814	-	20 814	17 021	ÉTAT, IMPÔTS & TVA DUS	29 124	28 128
PLACEMENTS	5 062 010	-	5 062 010	6 061 279	PERSONNEL, CP & INDEMNITÉS DUES	83 117	92 519
PLACEMENTS 4VENTS	1 019	-	1 019	55 010	ORGANISMES, CHARGES SOCIALES DUES	73 580	71 799
DISPONIBILITÉS					TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	185 821	192 445
CAISSE	3 221	-	3 221	2 413	TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES 4VENTS	92 647	86 168
CHEQUES À ENCAISSER	960	-	960	-	AUTRES DETTES	71 210	50 851
COMPTE COURANT BNP / SG / BANQUE POSTALE	472 706	-	472 706	375 442	AUTRES DETTES 4VENTS	41 754	81 208
INTÉRÊTS À RECEVOIR	716	-	716	758	AVANCES ET ACOMPTES RECUS	158 696	215 995
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	477 602	-	477 602	378 613	AVANCES ET ACOMPTES RECUS 4VENTS	160	-
TOTAL DES DISPONIBILITÉS 4VENTS	42 376	-	42 376	10 237	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 484 526	1 532 762
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					TOTAL PROD. CONSTATÉS D'AV. 4VENTS	1 334	-
CHARGES D'AVANCE	331 398	-	331 398	388 999	TOTAL DETTES	3 904 349	5 045 689
TOTAL CHARGES D'AVANCE	331 398	-	331 398	388 999	TOTAL GÉNÉRAL	8 004 091	9 011 467
TOTAL CHARGES D'AVANCE 4VENTS	7 670	-	7 670	6 131			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 471 872	28 144	6 443 728	7 410 740			
TOTAL GÉNÉRAL	12 543 420	4 539 329	8 004 091	9 011 467			

CENTRE NATURE " QUATRE VENTS " AUBUSSON-D'Auvergne - Détail de l'activité

DÉPENSES	01/07/21 30/06/22	01/07/20 30/06/21	01/07/19 30/06/20	RECETTES	01/07/21 30/06/22	01/07/20 30/06/21	01/07/19 30/06/20
ACHATS MARCHANDISES ET MATIÈRES PREMIÈRES	101 910	82 696	73 084	VENTES DE MARCHANDISES & SERVICES	334 515	237 743	151 978
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	826	944	387	VENTES BOUTIQUE	2 717	2 528	720
BOISSONS ALCOOLISÉES	5 222	4 648	3 207	VENTES DE VÉLOS/GPS	6 691	4 436	4 158
AUTRES ACHATS DIVERS	110	142		VENTES BOUTIQUE LIVRES	348		87
ACHAT BOUTIQUE	1 985	4 920	1 022	VENTES PHOTOCOPIES	8		20
ACHAT VÉLOS/GPS POUR REVENTE	6 416	2 425	2 306	VENTES PANIER REPAS	10 807	8 237	770
VARIATION STOCK		4 414		VENTES NUITÉES	97 979	94 661	13 532
DENRÉES PÉRISSABLES	39 232	34 635	18 439	VENTES FORFAITS	689	1 232	78 180
FIUOL	6 611		6 734	VENTES REPAS MENU RANDONNEURS	89 727	64 663	18 564
PRODUITS D'ENTRETIEN	2 758	2 294	2 334	VENTES VIN SUR MENU RANDONNEURS	2 045	2 033	2 977
FOURNITURES ATELIER VÉLO			73	VENTES PETITS DÉJEÛNERS	42 746	26 201	3 393
FOURNITURES DE BUREAU	656	687	655	VENTES REPAS RESTAURANT	8 812	1 916	3 565
PRESTATAIRES EXTÉRIEURS	2 699	5 733	7 537	VENTES ALCOOLS RESTAURANT	2 007	322	798
EAU	3 202	2 163	2 220	VENTES BAR ALCOOL	6 601	6 125	3 694
ÉLECTRICITÉ	15 470	12 603	15 629	VENTES BAR A EMPORTEUR	28	33	55
GAZ	1 322	164	1 581	VENTES BSA	3 059	2 172	1 232
CARBURANT	815	403	549	LOCATION DE LINGES	4 854	1 021	
HABILLEMENT ET LINGE	69	212	214	LOCATION DE V.T.T.	3 950	6 079	4 306
CONSOMMABLES ATELIER GÉNÉRAL	1 384	800	571	LOCATION DE SALLES	3 790	1 158	911
CONSOMMABLES ATELIER VTT	522	1 869	804	VENTES CAMPING	6 763	7 036	1 356
CONSOMMABLES BASE VTT	7		-	VENTES NUITÉES COTTAGE	28 371		
DROGUERIE ALIMENT. (Consomposables)	1 892	1 380	520	VENTES NUITÉES DORTOIR	4 934		
DROGUERIE HEBERG. (Consomposables)	751	26	172	VENTES PAUSES / ACCUEIL	502		
DROGUERIE SPA	92		512	COMMISSION SUR DÉPÔT VENTE		18	
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. DIVERS	2 464		2 209	PRODUITS D'ANNULATION	1 825	1 937	682
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. CUISINE	2 596	799	316	INDEMNITÉS KM	38		24
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. HEBERG.	1 609	386	2 805	AUTRES VENTES	169	335	
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. NETTOYAGE	579			VENTES ACTIVITÉS/ANIMATION/ENCADREMENTS	8 218	10 674	8 919
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. VÉLO	812	327	192	PRESTATION BIEN ETRE	589		
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. BASE VTT	321	77	159	VENTES PRESTATIONS EXTÉRIEURES			4 762
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. BAR	271		67	MARGE SUR PRESTATIONS EXTÉRIEURES			198
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. RECEPTION	369	39	1 130				
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. CAMPING		246		REMISES ACCORDÉES AUX CLIENTS	3 752	5 075	924
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. ATELIER	788	222	253				
PETITS MATÉRIELS ET EQUIP. ANIMATION	15	86	425				
FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT	45	51	61				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	34 695	31 511	20 471	AUTRES PRODUITS	8 807	12 340	15 060
LOCATION DE BIENS MEUBLES	1 512	1 209	1 190	SUBVENTION D'EXPLOITATION			
ENTRETIEN S/BIENS IMMEUBLES	4 453	2 871	2 738	AVANTAGES EN NATURES	2 416	2 524	1 408
ENTRETIEN S/BIENS MEUBLES	2 966	2 988	1 388	TRANSFERT DE CHARGES - REMBT ASSURANCES			
ENTRETIEN VÉLOS	112	2 214	10				
ENTRETIEN BASE VTT		22	-				
MAINTENANCE & CONTRÔLE OBLIGATOIRES	7 371	6 608	6 464	RACHAT DENRÉES PÉRISSABLES	800	1 080	804
MAINTENANCE INFORMATIQUE	5 036	2 966		RACHAT PROD. ENTRETIEN	493	417	
RÉPARATIONS FACTURÉES AUX CLIENTS			-	RACHAT FOURNITURES DE BUREAU	33		
ASSURANCE MULTIRISQUES	4 532	4 213	4 181	RACHAT DIVERS	99	139	228
ASSURANCE VÉHICULES	1 871	1 482	1 453	RACHAT PETITS ÉQUIPEMENTS		189	141
ABONNEMENTS & COTISATIONS	219	415	529	RACHAT ARTICLES CAVE	58	35	16
FRAIS D'ANIMATION	862	958	810	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		814	74
COMMISSIONS S'VENTES	2 946	847					
FRAIS DE FORMATION	570	498	80	AIDE À L'EMPLOI	4 908	6 847	12 390
ANNONCES & INSERTIONS	257	2 452	90				
DONS, POURBOIRES, ÉTRENNES	60	30	60	REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION			
FRAIS DE DÉPLACEMENTS	123	47	207	INDEMNITÉS ASSURANCES		295	
TÉLÉPHONE	1 534	1 262	1 171				
FRAIS POSTAUX	148	334	-				
FRAIS BANCAIRES	125	96	101				
COTISATIONS			-				
IMPÔTS & TAXES	3 814	4 408	6 751				
FORMATION CONTINUE		-	2 255				
TAXE D'APPRENTISSAGE		-	-				
COTISATION FONCIÈRE	930	812	854				
AUTRES IMPÔTS & TAXES	2 884	3 596	3 642				
SALAIRES & CHARGES	304 874	202 829	197 870				
SALAIRES	202 995	141 529	141 803				
CONGÉS PAYÉS	11 179	4 458	583				
PRIME 13ÈME MOIS	7 111	6 955	9 380				
PRIMES DIVERSES		234	180				
INDEMNITÉS OU PRIMES NON SOUMISES	1 900		-				
SÉCURITÉ SOCIALE	54 892	33 284	30 214				
MUTUELLE VERSPIEREN	2 954	2 925	2 963				
PRÉVOYANCE CHORUM	2 215	1 468	1 060				
RETRAITE COMPLÉM. & SUPPLÉM.	20 370	11 391	11 753				
CH. SOCIALES S/CP & 13È MOIS	342	33	670				
MÉDECINE DU TRAVAIL & PHARMACIE	918	617	604				
AUTRES CHARGES	23 055	20 592	17 731				
AUTRES CHARGES DE GESTION	484	1	1				
D.A.P. IMMO INCORP.	170	34					
D.A.P. IMMO CORPORELLES	22 402	20 557	17 730				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	468 348	342 035	315 907	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	343 321	250 082	167 038
CHARGES FINANCIÈRES	576	528	274	PRODUITS FINANCIERS	9	1 179	1 031
CHARGES FINANCIÈRES SUR CB	576	528	274	PRODUITS FINANCIERS	9	1 179	1 031
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	576	528	274	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	9	1 179	1 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	660	509	136	PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 206	67	236
VNCEAC				PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 713	67	74
CHARGES S'EXERCICE ANTÉRIEURS	660		136	PRODUITS S'EXERCICE ANTÉRIEURS	1 493		162
CHARGES EXCEPTIONNELLES		509					
DOTATION CHARGES EXCEPTIONNELLE							
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	660	509	136	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 206	67	236
TOTAL GÉNÉRAL	469 583	343 073	316 317	TOTAL GÉNÉRAL	349 536	251 329	168 306
				Résultat de l'activité du centre	- 120 047	- 91 744	- 148 012

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE ANNUEL ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2022

Aux Adhérents,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française de Cyclotourisme relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les états financiers et dans la note « Les conventions générales comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la présentation des produits de cotisations liée à l'application des dispositions du règlement ANC 2018-06 modifié.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

7. Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 18 octobre 2022

A 4 Partners
Membre de Crowe Global
Commissaire aux Comptes



Marc LUCCIONI
Associé

RAPPORT DES CENSEURS AUX COMPTES

EXERCICE DU 1er Juillet 2021 au 30 juin 2022

En exécution du mandat qui nous a été confié à l'Assemblée générale de la Fédération Française de cyclotourisme de Boulazac 2018 et conformément à l'article 29 du règlement intérieur, nous, Annie Lacroix et Bernard Aussillou, censeurs aux comptes, avons procédé, le 22 septembre 2022, à l'examen des comptes de l'exercice 2021/2022 clos au 30 juin 2022. Étaient également présents : Monsieur Jean-Marie Brousse, trésorier général, Madame Stéphanie Calluau, comptable salariée et Monsieur Nicolas Leroy, directeur du siège fédéral.

• **Compte de résultat**

Le compte de résultat présente un résultat positif de **285 432€**. On note une hausse des recettes sur la vente des articles de la boutique fédérale ainsi qu'une augmentation sur la vente des séjours ; la reprise de nos activités est bien là.

Le budget alloué aux commissions est globalement respecté.

Le tour cyclotouriste avec ses 36 participants, le Vel'Europ 40 participants et une belle participation à Toutes à Vélo à Toulouse montrent que notre Fédération est bien présente sur les routes. Bravo aux organisateurs et aux participants.

Le montant des licences s'élève à **2 642 358€**. Nous constatons une légère baisse des recettes dont l'analyse reste difficile du fait du décalage entre notre exercice comptable et notre licence vendue sur l'année civile.

En dehors des reversements sur cotisations (ristournes fédérales), l'aide financière aux structures s'élève à **321 261€** et reste relativement stable. Merci à Elisabeth PICAUT de l'avoir mise en place. Il est bien de récompenser les actions menées pour mettre en avant notre Fédération.

• **Bilan**

Le résultat au 30 juin 2021 a été affecté aux réserves conformément à la décision prise en Assemblée Générale 2021, ce qui porte le montant des réserves à **3 481 701€**.

• **Centre Nature « Quatre vents » Aubusson d'Auvergne.**

Suite à des obligations en matière de sécurité incendie, le centre a subi une fermeture administrative pour la partie hôtel de janvier à juin 2022. Malgré cela, nous constatons une belle augmentation du chiffre d'affaires du fait notamment de la révision des tarifs à la hausse, ce qui était évidemment nécessaire. Toutefois le résultat reste largement négatif, en augmentation par rapport à l'exercice précédent pour atteindre **120 047€**.

Il convient donc de s'interroger sur les dépenses et plus particulièrement sur la masse salariale qui a augmenté dans les mêmes proportions que le chiffre d'affaires. Dommage l'équilibre aurait été presque atteint, même en tenant compte des régularisations qui étaient dues.

Le recrutement du personnel saisonnier reste problématique compte tenu du positionnement géographique du gîte.

• **Conclusion**

On peut dire que la situation financière de la Fédération est saine, mais il faut rester vigilant face à la baisse régulière du nombre de licenciés.

Nous ne reviendrons pas sur notre demande récurrente quant au passage à une année civile pour l'exercice comptable, cela restera un échec ; Nous ne faisons pas de politique aussi les oppositions de principe à cette modification nous sont inconnues.

Nous remercions tout particulièrement Stéphanie CALLUAUD pour la qualité de son travail, sa disponibilité, et ses réponses apportées à toutes nos interrogations.

Merci à Jean-Marie BROUSSE pour toutes ses réponses, en toute transparence, à nos questions.

Annie Lacroix
Bernard Aussillou

Annie Lacroix


Bernard Aussillou


PROJET DE BUDGET DU 1^{er} JUILLET 2023 AU 30 JUIN 2024

Ce budget est établi en fonction des éléments connus au 5 Octobre 2022.

En respect des textes régissant les associations ce budget est présenté en équilibre pour un montant de **7 388 500 euros**.

Il est basé sur les tarifs des licences 2023 à effectif égal à celui enregistré à fin juin 2022.

Il prend en compte le rassemblement « Ensemble à vélo ! » en 2024 et les dépenses envisagées pour la mise en avant du centenaire de la Fédération.

RECETTES :

Vente boutique : maintien d'une marge moyenne de 20 %.

Vente Séjours : maintien de la marge habituelle de 10 %.

Licences : calculées sur l'effectif au 30 Juin 2022 avec une prévision de stabilité au tarif 2023.

Cotisations club : basée sur une baisse minimale du nombre de clubs.

Revue Cyclotourisme : nous tenons compte de la baisse récurrente des abonnements.

Labels bases VTT & Territoires vélo : prévision de nouveaux labels.

Subvention du ministère des Sports : nous comptons sur un maintien de la subvention.

Semaine fédérale : les redevances sont fixées par la signature d'une convention entre les organisateurs et la Fédération.

Pub Revue : équivalent à une page par mois.

Partenariat : convention AG2R.

DÉPENSES :

Petits équipements : maintien des coûts.

Sous-traitance licences : maintien des coûts.

Hébergement et maintenance Internet : les évolutions technologiques font que cette ligne est en constante évolution si on souhaite maintenir un service de qualité.

Honoraires : maintien des coûts (concerne principalement la revue et les piges pour Cyclotourisme-mag).

Annonces et insertions : maintien du budget pour assurer la communication en externe.

Salons et expositions : participation aux habituels salons.

Frais d'organisation : ce sont les stages, le Trait d'union, le CNER-CEER et l'AG à Paris.

Frais de séminaires : Formation, Sécurité et Jeunes.

Salaires et charges sociales : pas de modifications prévues à ce jour, deux postes non remplacés. (Boutique et Territoire vélo).

Aides à l'ensemble des structures : pas de modifications prévues à ce jour.

CoReg et CoDep : ristourne sur les cotisations perçues 10 % aux CoDep et 11 % aux CoReg.

Aides aux clubs, Codep et CoReg sur objectifs : sur fiches bilan.

**Ce projet de budget est soumis
à l'approbation des groupements sportifs affiliés**

PROJET DE BUDGET : 1er JUILLET 2023 au 30 JUIN 2024

	BUDGET 23/24		BUDGET 23/24
ACHATS DE PRODUITS FINIS	650 000,00	VENTES DE PRODUITS FINIS	735 000,00
ACHATS BOUTIQUE ET VARIATION DE STOCKS	70 000,00	VENTES BOUTIQUE	100 000,00
ORGANISATIONS DE SEJOURS	550 000,00	INSCRIPTIONS AUX SEJOURS	600 000,00
AUTRES ACHATS POUR REVENTE	30 000,00	AUTRES VENTES	35 000,00
AUTRES ACHATS NON STOCKÉS	58 000,00	PRESTATIONS DE SERVICES	5 934 000,00
ELECTRICITE & GAZ	12 000,00	ASSURANCES LICENCIES	2 500 000,00
FOURNITURES D'ENTRETIEN	9 000,00	ASSURANCES CLUBS	140 000,00
FOURNITURES DE BUREAU	6 000,00	LICENCIES	2 655 000,00
EMBALLAGES	2 500,00	COTISATION CLUB	80 000,00
PETITS EQUIPEMENTS	28 500,00	INSCRIPTIONS	24 000,00
SERVICES EXTERIEURS	2 914 500,00	PORT FACTURE	7 500,00
SOUS-TRAITANCE LICENCIES	60 000,00	LOCATIONS IMMOBILIERES	1 200,00
CREDIT BAIL COPIEURS	5 000,00	LOCATIONS MOBILIERES (Sanitaires & Containers)	52 000,00
LOCATIONS IMMOBILIERES	34 000,00	VENTES DIVERSES	2 500,00
LOCATIONS MOBILIERES	4 500,00	ABONNEMENTS LICENCIES	192 000,00
CHARGES DE CO-PROPRIETE	10 000,00	ABONNEMENTS AUX CLUBS	76 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/IMMEUBLE	20 000,00	ABONNEMENTS NON LICENCIES	16 000,00
ENTRETIEN ET REPARATIONS S/MEUBLE	2 000,00	LABEL BASE D'ACTIVITE V.T.T.	52 000,00
MAINTENANCE INFORMATIQUE	20 000,00	LABEL TERRITOIRE VELO	80 000,00
DÉVELOPPEMENT INTERNET ET RESEAUX	67 000,00	PUBLICITE REVUE & SITE INTERNET	20 000,00
PRIMES D'ASSURANCES	15 000,00	PARTENARIAT	20 800,00
ASSURANCES LICENCIES	2 510 000,00	COTISATION BONNES ADRESSES VELO EN France	15 000,00
ASSURANCES CLUBS	140 000,00		
DOCUMENTATIONS/ABONNEMENTS	18 500,00		
FRAIS DE SEMINAIRES	8 500,00		
TOUS A PARIS	250 000,00	TOUS A PARIS	200 000,00
EVENEMENTS EXCEPTIONNELS			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 052 000,00	AUTRES PRODUITS	229 500,00
HONORAIRES (dont maquette "Cyclotourisme")	147 500,00	SUBVENTIONS	170 000,00
ANNONCES ET INSERTIONS	42 500,00	ABANDONS DE FRAIS	15 000,00
PROMOTIONS	22 000,00	REDEVANCE COSFIC PART INFORMATIQUE	18 000,00
SALONS ET EXPOSITIONS	105 000,00	REDEVANCE COSFIC PART COMMUNICATION	25 000,00
FRAIS D'ORGANISATION (Stages, org. Jeunes, ...)	130 000,00	REDEVANCE AUTEURS	1 500,00
BOURSES ET PRIMES	8 000,00	AUTRES PRODUITS	150,00
RECOMPENSES	14 000,00		
CATALOGUES ET IMPRIMES	72 300,00	REPRISE DE DOTATIONS	0,00
PUBLICATIONS (Impression "Cyclotourisme")	110 000,00	REP. DES PROV. POUR RISQUES	0,00
POURBOIRES, ETRENNES	500,00	REP. PROV. STOCK	0,00
PHOTOCOPIES	3 000,00	REP. PROV. CLIENTS DOUTEUX	0,00
TRANSPORT DE FONDS	500,00	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATIONS	0,00
FRAIS DE DEPLACEMENT	180 000,00	REMBOURSEMENT D'ASSURANCES	0,00
AFFRANCHISSEMENTS	139 000,00	AIDE A L'EMPLOI	0,00
FRAIS DE ROUTAGE	25 000,00		
TELEPHONE	22 000,00		
FRAIS BANCAIRES	13 000,00		
COTISATIONS	14 700,00		
FRAIS SUR CHEQUES DEJEUNERS	3 000,00		
IMPOTS & TAXES	81 500,00		
TAXE SUR SALAIRES	17 000,00		
FORMATION CONTINUE / TAXE APPRENTISSAGE	16 000,00		
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	16 000,00		
TAXE FONCIERE	30 000,00		
AUTRES IMPOTS ET TAXES	2 500,00		
SALAIRES & CHARGES	961 000,00		
SALAIRES / CONGES PAYES / PRIMES	659 000,00		
CHEQUES DEJEUNERS ET INDEMNITES DE TRANSPORT	29 500,00		
CHARGES S/SALAIRES	270 000,00		
MEDECINE DU TRAVAIL	2 500,00		
SUBVENTIONS ACCORDÉES	900 000,00		
PART DES COTISATIONS COREGS/CODEPS	560 000,00		
AIDES SUR BILAN D'ACTIVITE COREGS/CODEPS/CLUBS	320 000,00		
SOUTIEN ORGANISATEUR SNEJ	20 000,00		
AUTRES CHARGES	10 000,00		
CHARGES DIV. DE GESTION COURANTE	10 000,00		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	190 000,00		
D.A.P. IMMO INCORPORELLES	15 000,00		
D.A.P. IMMO CORPORELLES	175 000,00		
CENTRE NATIONAL DE CYCLOTOURISME D'AUBUSSON			
COÛT D'EXPLOITATION	320 000,00	CHIFFRES D'AFFAIRES	270 000,00
	7 387 000,00		7 368 500,00
CHARGES FINANCIÈRES	1 500,00	PRODUITS FINANCIERS	2 000,00
INTERETS DES EMPRUNTS	1 500,00	ESCOMPTE OBTENUES	
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS SUR SICAV	
D.A.P. FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	2 000,00
	1 500,00		2 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	18 000,00
CH. EXCEPT. S/OPE GESTION		PRODUITS EXCEPTIONNELS	
VNCEA		P.C.E.A.C.	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		QUOTE PART SUBVENTION	18 000,00
	0,00		18 000,00
	7 388 500,00		7 388 500,00

STATISTIQUES

AU 30 septembre 2022
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉSIONS PAR COREG ET PAR CODEP
105 520 ADHERENTS

Années :			Années :			Années :		
	2022	2021		2022	2021		2022	2021
AUVERGNE-RHONE ALPES	16 833	16 974	HAUT DE FRANC E	6 006	5 944	PACA-PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR	6 918	6 670
dont :			dont :			dont :		
(01) Ain	1083	1125	(02) Aisne	386	389	(04) Alpes-Haute-Provence	312	248
(03) Allier	926	932	(59) Nord	2337	2384	(05) Hautes-Alpes	158	134
(07) Ardèche	1133	1135	(60) Oise	842	854	(06) Alpes-Maritimes	265	278
(15) Cantal	459	473	(62) Pas-de-Calais	2000	1881	(13) Bouches-du-Rhône	2143	2151
(26) Drôme	1419	1467	(80) Somme	441	436	(83) Var	2377	2312
(38) Isère	3182	3193				(84) Vaucluse	1661	1546
(42) Loire	1574	1597	ILE-DE-France	10 764	10 885	(98) Monaco	2	1
(43) Haute-Loire	479	515	dont :			PAYS-DE-LA-LOIRE	9 851	9 733
(63) Puy de Dôme	923	909	(75) Paris	720	767	dont :		
(69) Rhône	2670	2713	(77) Seine-et-Marne	1578	1602	(44) Loire-Atlantique	3407	3321
(73) Savoie	1299	1295	(78) Yvelines	3223	3286	(49) Maine-et-Loire	2005	2013
(74) Haute-Savoie	1686	1620	(91) Essonne	1687	1738	(53) Mayenne	1068	1032
			(92) Hauts-de-Seine	1101	1000	(72) Sarthe	1649	1708
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	4 379	4 182	(93) Seine Saint Denis	337	349	(85) Vendée	1722	1659
dont :			(94) Val-de-Marne	957	975			
(21) Côte-d'Or	1405	1270	(95) Val-d'Oise	1161	1168			
(25) Doubs	308	335						
(39) Jura	467	474	NORMANDIE	5 674	5 590	OUTRE-MER	297	329
(58) Nièvre	668	648	dont :			(971) Guadeloupe	61	84
(70) Haute-Saône	412	381	(14) Calvados	1007	976	(972) Martinique	0	0
(71) Saône-et-Loire	621	630	(27) Eure	1202	1210	(974) reunion	132	119
(89) Yonne	355	302	(50) Manche	964	931	(981) nlle calédonie	82	96
(90) Territoire-de-Belfort	143	142	(61) Orne	1083	1108	(097) MI outre mer	22	30
			(76) Seine Maritime	1418	1365			
BRETAGNE	9 904	9 910	NOUVELLE AQUITAINE	11 338	11 332	ETRANGERS	41	36
dont :			dont :					
(22) Côtes-d'Armor	2461	2603	(16) Charente	796	733			
(29) Finistère	2146	2119	(17) Charente-Maritime	1302	1248			
(35) Ille-et-Vilaine	3257	3183	(19) Corrèze	991	996			
(56) Morbihan	2040	2005	(23) Creuse	153	154			
			(24) Dordogne	453	493			
CENTRE VAL DE LOIRE	4 909	4 918	(33) Gironde	1827	1811			
dont :			(40) Landes	1147	1163			
(18) Cher	570	605	(47) Lot-et-Garonne	323	326			
(28) Eure-et-Loir	630	619	(64) Pyrénées-Atlantiques	1758	1783			
(36) Indre	334	312	(79) Deux-Sèvres	932	941			
(37) Indre-et-Loire	1151	1123	(86) Vienne	1469	1508			
(41) Loir-et-Cher	1244	1238	(87) Haute-Vienne	187	176			
(45) Loiret	980	1021						
			OCCITANIE	11 121	10 922			
CORSE	27	42	dont :					
dont :			(09) Ariège	474	469			
(20) Corse	27	42	(11) Aude	1064	1048			
			(12) Aveyron	584	566			
GRAND-EST	7 458	7 602	(30) Gard	918	917			
dont :			(31) Haute-Garonne	1794	1879			
(08) Ardennes	143	142	(32) Gers	752	736			
(10) Aube	727	772	(34) Hérault	1401	1249			
(51) Marne	624	629	(46) Lot	561	543			
(52) Haute-Marne	207	190	(48) Lozère	224	221			
(54) Meurthe-et-Moselle	1076	1097	(65) Hautes-Pyrénées	633	634			
(55) Meuse	165	147	(66) Pyrénées-Orientales	1004	998			
(57) Moselle	1640	1714	(81) Tarn	894	900			
(100) Alsace	2313	2342	(82) Tarn-et-Garonne	818	762			
(88) Vosges	563	569						

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 10 décembre 2022

ÉLECTION DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE PREMIÈRE INSTANCE

**ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1^{RE} INSTANCE
FICHE DE CANDIDATURE**

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom	Nom
Jean-Claude	LOIRE
Profession	Année de naissance
Retraité	1947
Département	Ville de résidence
59	COUDEKERQUE BRANCHE



Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du Conseil disciplinaire de 1^{re} instance qui se déroulera le 10 décembre 2022 à Niort (79) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association ou Membre individuel	Comité régional
Union des cyclotouristes du littoral nord - Dunkerque	Hauts de France

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1^{ère} licence) 1968

Licencié(e) au titre des années 2020, 2021 et 2022. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2020	2021	2022
138604	138604	138604

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club	Comité régional
Président	membre du comité de 1976 à 1987 et de 2000 à 2012 président de 1982 à 1986 et de 2004 à 2008
Comité départemental	Fédération et commissions fédérales
	trésorier puis vice-président de 1985 à 1999 Commission administrative et juridique depuis 2000

3. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNE FACULTÉ DE DROIT OU MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Capacité en droit

**ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1^{RE} INSTANCE
FICHE DE CANDIDATURE**

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom	Nom	
Jacques	OBERLE	
Profession		Année de naissance
Retraité		25 juillet 1951
Département	Ville de résidence	
31650	SAINT ORENS DE GAMEVILLE	



Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du Conseil disciplinaire de 1^{re} instance qui se déroulera le 10 décembre 2022 à Niort (79) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association ou Membre individuel	Comité régional
Vélo Club-Saint Orens	Occitanie

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1^{ère} licence) 1982

Licencié(e) au titre des années 2020, 2021 et 2022. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2020	2021	2022
196765	196765	196765

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club	Comité régional
Vélo Club Saint Orens	
Président de 1996 / 2000	

Comité départemental	Fédération et commissions fédérales
Comité départemental haute Garonne	Commission discipline 1er Instance
Président de 2000/2008	2018 / 2022

3. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNE FACULTÉ DE DROIT OU MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Fort de mon expérience lors de mon précédent mandat je désire renouveler ma candidature

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1^{RE} INSTANCE
FICHE DE CANDIDATURE

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom **QUERON Gabriel**

Nom **QUERON**



Profession **Rehuti**

Année de naissance **1932**

Département **63**

Ville de résidence **CLERMONT-FERRAND**

Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du Conseil disciplinaire de 1^{re} instance qui se déroulera le 10 décembre 2022 à Niort (79) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association ou Membre individuel

Comité régional

Cyclos Randonneurs CLERMONTOIS
1296

Auvergne Rhone Alps

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1^{ère} licence)

1950 - n° 138066

Licencié(e) au titre des années 2020, 2021 et 2022. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2020

2021

2022

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club **Secrétaire**

Comité régional

Liga Auvergne - Se. Tu et Puy de Dôme
de 1970 à 1984

Comité départemental

membre fédérateur en 1976
Vice Président et Président jusqu'en 1984

Fédération et commissions fédérales

Comité Dist. des féd. de 1984 à 1996
T. Adjoint - ensem. aux Comptes
Commissions - Cl. d'Or - juridique
Securité (P) Com. du Conseil disciplinaire

3. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNE FACULTÉ DE DROIT OU MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

**ÉLECTION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DISCIPLINAIRE DE 1^{RE} INSTANCE
FICHE DE CANDIDATURE**

JE SOUSSIGNÉ(E)

Prénom	Nom	
FRANCIS	DEGEIX	
Profession	Année de naissance	
RETRAITE	1945	
Département	Ville de résidence	
Haute-Vienne	ISLE	



Déclare être candidat(e) pour l'élection des membres du Conseil disciplinaire de 1^{re} instance qui se déroulera le 10 décembre 2022 à Niort (79) selon les modalités fixées par les statuts et règlement intérieur de la Fédération française de cyclotourisme.

Je déclare sur l'honneur respecter les conditions définies par les règlements fédéraux.

1. RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OBLIGATOIRES

Association ou Membre individuel	Comité régional
ISLE VELO LOISIR	Nouvelle Aquitaine

Licencié(e) à la Fédération française de cyclotourisme depuis (Indiquer l'année de votre 1^{ère} licence) 1980

Licencié(e) au titre des années 2020, 2021 et 2022. Indiquez votre (vos) numéro(s) de licence.

2020	2021	2022
507863	507863	507863

2. FONCTIONS DIVERSES EXERCÉES AU SEIN DES STRUCTURES (PRÉCISER DATES & FONCTIONS)

Club	Comité régional
président 2018-2019 trésorier 1990 à 2017	président ligue 1988 à 1996 trésorier COREG 2016 à 2022
Comité départemental	Fédération et commissions fédérales
président 1992-1996 trésorier 1977 à 2022	trésorier 2002 à 2016 membre conseil de discipline 1ère instance 2018-2022

3. DIPLÔMES DÉLIVRÉS PAR UNE FACULTÉ DE DROIT OU MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

examen probatoire capacité en droit
poursuivre ma mission au sein du conseil



BULLETIN FÉDÉRAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME - N° 167 BIS

Représentant légal - Directrice de la publication : Martine CANO
Rédactrice en chef : Claude-Hélène Yvard-Guermonprez
Dépôt légal 4^e trimestre 2022 - ISSN 1634-5290